

Bulletin **MUNICIPAL**

Sainte-Marie-de-Cuines ●
#2022



**Informations
pratiques**

• p.11 •

Commissions

• p.19 •

Associations

• p.52 •



SOMMAIRE

Mot du maire	p.03 - 06
La nouvelle équipe	p. 07
Le personnel communal	p. 08
Etat civil	p. 09
Bien vivre ensemble	p. 10
Infos pratiques	p. 11-15
Centre social DECLICC	p. 16-18
Le travail des commissions	
▪ Cadre de vie	p. 19
▪ Finances	p. 20-21
▪ Voirie et le patrimoine communal	p. 22-23
▪ Education	p. 24-27
▪ Ccas	p. 28-29
▪ Relationnel	p. 30-33
▪ Eau-forêt-assainissement-déchets	p. 34-37
Les autres dossiers	p. 38
La forêt communale	p. 39
Qualité de l'eau et Agence de l'Eau	p. 40-43
La bibliothèque municipale	p. 44
Le Syndicat Arc Energies Maurienne	p. 45
Environnement	p. 46-47
Intercommunalité	p. 48-49
SIRTOMM	p. 50-51
Les associations	
▪ Section locale des Anciens Combattants	p. 52
▪ L'association des Parents d'Elèves	p. 53
▪ L'Union Bouliste	p. 54
▪ Le Comité d'Animation des 2 Cuines	p. 54
▪ L'Echo des Montagnes	p. 55
▪ L'ACCA	p. 55

**Un grand merci à toutes
les personnes qui ont contribué
à la rédaction de ce bulletin.**

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin vous parvient après deux années imprévisibles, touchées par la Covid 19... Cependant, malgré la crise sanitaire, des actions ont été menées et vous retrouvez une rétrospective des événements qui ont tracé et marqué 2020 et 2021...

Deux années terribles qui resteront forcément dans nos mémoires, avec les circonstances particulières que nous avons plus ou moins bien vécues...

Lorsque je formulais les derniers vœux de la mandature en janvier 2020... j'ai souhaité et espéré comme toujours le meilleur..., j'étais alors très loin d'imaginer que nous allions vivre des années aussi terribles.

Malgré cette pandémie qui dure encore, souvenons-nous aussi des drames survenus ces deux dernières années : le décès tragique de trois jeunes cuinains dans un accident de la route début 2020. Deux d'entre eux, Maxence BROQUIN et Rémi THIERRY résidaient dans notre commune.

Egalement les catastrophes naturelles, notamment en France, qui s'ajoutent aux guerres, aux terrorismes, aux attentats avec des assassinats ignobles dans notre pays... Sans oublier les dictatures qui émergent en différents points du globe engendrant exclusion, intolérance, haine, violence, égoïsme et repli sur soi...

Nous avons quitté ces deux années sans grande tristesse... Mais avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont été touchés par le virus.

Une pensée également pour tous les personnels soignants, les personnels de sécurité et secours (gendarmes, policiers, pompiers), tous les personnels des activités de première nécessité, toujours à pied d'œuvre et qui ont assuré les services sans interruption... sans compter certaines activités économiques qui ont été fortement impactées par cette crise et qui ont dû être accompagnées...

2020 a été aussi une année électorale avec le renouvellement de l'assemblée municipale en mars, dans une situation de crise sanitaire sans précédent : une nouvelle équipe élue et au lendemain de l'élection, le Pays était confiné !

Elle a dû s'adapter et se mettre en place dans un contexte inédit afin d'assurer dans le respect des règles du moment, la continuité des services et de la vie municipale...

Je voudrais remercier tous les citoyens qui nous ont apporté leur soutien en nous renouvelant leur confiance pour ce nouveau mandat.

De même, je remercie mes conseillers pour leur travail, leur soutien, et particulièrement mes 4 adjoints et les 2 conseillers délégués.

Je poursuis également avec des remerciements et de la reconnaissance pour l'ensemble du personnel des services communaux (Atsem, services d'Entretien, Administratif et Technique) qui a accompli son travail avec sérieux. Il a dû s'adapter aux circonstances, car cette pandémie a bouleversé bien des choses et surtout l'organisation de nos services, notamment l'accueil public qui a dû être fermé, le service téléphonique restant assuré. Nous avons essayé d'apporter assistance au plus grand nombre...

Le personnel communal a connu plusieurs mouvements avec l'arrivée de Mickaël ANGER en remplacement de Thierry BENHAIM et de Agostina SCANO suite au départ de Mauricette FACCHINELLO qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée...

Et je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements, pour leur engagement au sein de notre commune, l'équipe éducative, les membres non élus des commissions communales et les bénévoles de la bibliothèque.

En ces périodes difficiles, plus que jamais nous devons rester solidaires et ensemble, élus, employés, citoyens, nous devons œuvrer pour notre bien public.

D'ailleurs, une première également pour l'éducation... avec la pratique de l'école à distance, merci encore à nos enseignantes qui ont dû s'adapter à la situation sans être formées pour cette mission...

Nos citoyens ont aussi connu le télétravail... il a été encouragé lorsque c'était possible.

Le lien social a été mis à mal ces deux années isolant les personnes notamment avec les confinements successifs. De nombreux rendez-vous festifs et de rassemblement ont été reportés. Tout ce qui a été développé sur notre commune pour bien vivre ensemble a été impacté, pénalisé... Malgré tout dans la mesure du possible et en respectant les protocoles nous avons tout mis en œuvre pour conserver certains événements comme par exemple deux festivals au printemps 2020 et l'automne 2021 en collaboration avec la compagnie Daniel GROS. Un programme d'humour, de danse, de théâtre, de musique et chansons dans la bonne humeur a une fois de plus enchanté le public dans ces moments de morosité !

Sauf que les cérémonies de vœux, les rencontres avec les communes voisines, les repas des Aînés et forces vives de la commune ont dû être annulés... L'équipe du CCAS est restée mobilisée, et à l'écoute des personnes âgées, des personnes fragiles ou seules et je lui adresse tous mes remerciements...

De même je remercie toutes les bonnes volontés qui ont assisté les personnes dans le besoin et qui s'investissent au service des autres sur notre commune, sans oublier les diverses infrastructures du bassin de la 4C accompagnant nos citoyens et particulièrement ceux en difficultés.

Les associations ont également beaucoup souffert en subissant l'arrêt contraint de leurs activités...

Et je veux les citer : le Grand Crêt, l'ACCA, Cheval Notre Passion, l'Union Bouliste, la section locale des Anciens Combattants, l'Association des Parents d'Elèves, le Comité d'Animation des 2 Cuines qui proposent toutes en temps normal leurs traditionnelles manifestations qui animent notre village et je les en remercie. D'ailleurs nous avons maintenu nos subventions pour ne pas les pénaliser financièrement.

L'environnement

• Bien que le climat se déchaine, ces deux années de crise sanitaire auront été plus respectueuses de la planète du fait de la limitation des déplacements terrestres et aériens !

Elles auront été au moins un accélérateur dans la lutte contre le réchauffement climatique et un marqueur dans la transition énergétique !

Pourrait-on dire que ce confinement en aura été que plus bénéfique ?

• Les habitudes de déplacement des citoyens ont changé, les « modes doux », vélo, piéton, etc... ont réellement pris de l'ampleur et il faut persévérer dans ce sens.

Cette période aura au moins eu le mérite de nous faire prendre conscience de consommer différemment en privilégiant la proximité, les filières courtes, sans dépendre de produits provenant de l'autre bout de la planète... et nous devrions tout mettre en œuvre pour pérenniser ce modèle.

• Le conseil a pris en 2021 une motion de soutien pour l'accentuation du ferroutage en Maurienne car il est prévu la fermeture du tunnel du Mont Blanc à partir de fin 2022 pour 3 mois par an et sur 10 ans. Les élus sont fortement préoccupés du report du trafic sur le tunnel du Fréjus avec des conséquences néfastes pour notre vallée et ses habitants...

Au travers de ces questions importantes d'écologie

et de mobilité, qui doivent nous sensibiliser, notre commune s'est déjà réellement engagée dans la démarche de développement durable et de la transition énergétique avec des initiatives et actions concrètes qui ont fait leur preuve et détaillées dans ce bulletin.

Les services publics

Sans faire le procès de quiconque, cette pandémie aura mis au grand jour le manque de moyens, de personnels dans nos hôpitaux, dans les services publics de proximité. Pourtant tous ces services ont été détricotés depuis bien longtemps et beaucoup, au fil de ces décennies, l'ont dénoncé ou ont tenté de faire limiter la casse...

En France, on avait oublié que soigner ce n'est pas faire du profit ou de la rentabilité... Il faut se battre au quotidien pour conserver les acquis de notre modèle social reconnu en Europe et dans le monde.

Au niveau budgétaire

Les années 2020 et 2021, malgré les investissements votés, n'auront donc pas été celles des grands projets. Au vu du contexte, elles auront surtout été des années de réduction des dépenses, de réflexions et d'études, afin d'assainir les comptes, réduire le déficit en améliorant la maîtrise et la gestion de l'existant...

Je vous retrace brièvement le bilan des travaux et les actions importantes des années 2020 et 2021, que vous retrouverez en détail au fil des articles de ce bulletin :

L'urbanisme, avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU, gros dossier du précédent mandat a été finalisé et approuvé en janvier 2020.

L'école

• Poursuite du développement de l'école numérique avec le remplacement de postes PC.

• Afin de conserver nos effectifs pour les prochaines rentrées pour ne pas vivre la fermeture d'une classe, aucune dérogation ne sera accordée pour la scolarisation d'enfants dans les communes voisines.

• Complication avec la cantine qui a dû être transférée à la salle polyvalente suite à la crise sanitaire...

• Notre école et les classes de Charlotte DERRIER ont été une nouvelle fois primées dans le cadre du concours « Affiche ton patrimoine » et a décroché le 1er prix régional en mettant à l'honneur l'opinel... Un grand Bravo !

• Une belle journée citoyenne de ramassage des déchets sur la commune, organisée avec l'école.

La voirie et le patrimoine, en plus des travaux habituels d'entretien, on peut citer :

Pour la voirie

• En 2021, lancement de l'étude de sécurisation de l'entrée Nord de la commune sur la route départementale après concertation et validation par la commission voirie et le conseil municipal... Le principal objectif est de faire ralentir, de détourner le trafic afin de réduire la fréquentation dans la traversée de la commune.

• Lancement d'un diagnostic sur la voirie, les réseaux secs et humides.

• Plusieurs expérimentations pour sécuriser la voirie de la commune en général afin de reporter le trafic sur la départementale 1006 : campagnes de comptages de véhicules sur la route des Iles. L'objectif est de restreindre la circulation, et de limiter la vitesse sur cette voie. Trop de véhicules empruntaient cette route à vive allure la rendant impraticable pour les promenades en famille, les cyclistes, etc... la pose de plateaux en coussins berlinois semble avoir porté ses fruits...

• De même, sécurisation de la route de la mairie pour faire réduire la vitesse avec la pose de coussins berlinois...

• Lancement de la mise en conformité des données d'adressages de la commune pour une future exploitation et une meilleure prise en compte lors du déploiement de la fibre optique.

Pour les bâtiments

• Lancement d'une étude de réaménagement de la salle polyvalente après sa construction il y a 30 ans... dans le but d'une rénovation thermique, acoustique et la rendre plus fonctionnelle...

• Engagement des travaux de conformité et de réaménagement du commerce du Grand Châtelard sur le deuxième trimestre 2021 pour une ouverture à l'été, en accord avec les gérants afin de pénaliser le moins possible l'activité. Des travaux nécessaires pour améliorer le confort et l'image de l'établissement, subventionnés par la Région et Atout France.

• Mise en sécurité des locaux techniques avec l'installation d'une alarme Vérisure

La chaufferie

• Des travaux de modernisation de la chaufferie bois ont été lancés et réalisés début 2021, principalement sur l'amenée de copeaux dans la chaudière afin de garantir un meilleur fonctionnement et limiter les interventions fréquentes sur la vis d'amenée des copeaux. Cette prestation a été concluante et garantit un fonctionnement pérenne de la chaufferie avec des temps d'arrêts maîtrisés.

La forêt, l'Afp, le foncier agricole :

• Notre forêt a de nouveau été certifiée PEFC à la suite de la validation du programme d'aménagement forestier validé par le conseil municipal pour les 20 prochaines années et sous une gestion conduite par l'ONF et notre agent Gilles Guillermand. Il faut également noter que le programme d'exploitation de notre forêt a été ces dernières années surtout un bilan entre chablis, bois scolytes et casse pour une quantité importante, principalement en bois énergie.

• Notre forêt reste rentable, en plus de l'intérêt écologique grâce au circuit court de son exploitation et du maintien de l'emploi local des forestiers. D'ailleurs la production énergétique annuelle de notre chaufferie bois est évaluée à 880 Mégawatts pour un coût de 42.76 €/KW/h. En exemple, l'économie réalisée sur l'année 2019 est estimée à 37 000 € par rapport à la chaudière gaz.

• Un affouage a été organisé dans le cadre de l'exploitation des mélèzes au Chaney.

• Dans la continuité du balisage de nos sentiers forestiers, l'étude lancée en vue de la création d'une voie verte, mode doux (chemin de la brouve ou de cachette) en plaine a été finalisée. Cette voie est opérationnelle depuis l'automne 2021 et permet de desservir les différents hameaux de la commune, des Champagnes au chef-lieu sans emprunter notre voirie principale... Cette voie est entretenue par les services techniques et nous avons pu constater qu'elle était bien fréquentée.

• De même la forêt est aussi un terrain de loisirs... Pour les randonneurs, les chasseurs, les cavaliers et actuellement une réflexion est en cours pour le développement de la pratique sportive VTT avec un projet de création d'un Bike Park. Dans un premier temps, sur le domaine communal et en accord avec l'ONF, une piste a été aménagée par le club VTT de la commune au dessus du Mont-d'En-Haut, dans le prolongement de nos chemins. Nous pensons que cette nouvelle activité pourrait prendre de l'ampleur sur la commune et nous souhaitons étudier toutes les possibilités avec l'association, les propriétaires concernés en concertation avec les autres usagers... Un groupe de travail a été créé au sein du conseil.

• Le conseil municipal a reconduit son adhésion à l'USARP (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales) pour la protection de nos alpages, face aux multiples attaques du loup.

L'association, présidée et animée par mes deux collègues Maires de St Alban et St Colomban des Villards a pour objectif d'interpeler l'Etat et l'Europe en faveur d'une régulation sévère du loup dans les zones de pastoralisme.

L'eau et l'assainissement

Pour le fonctionnement,

• Un contrat de maintenance a été mis en place avec Veolia pour les interventions préventives ou de réparations sur la station d'épuration, les dégrilleurs et le poste de relevage du groupe scolaire. Il est à noter qu'un bon fonctionnement de la STEP entraîne moins de rejets, et nous rend éligible à une subvention de l'Agence de l'Eau. D'ailleurs les bilans de ces années confirment que l'eau rejetée à la sortie de la STEP est de bonne qualité et sans risques avérés pour l'environnement avant le rejet à l'Arc.

• L'entretien des périmètres de nos sources a été effectué par l'ONF

Pour l'investissement,

• La réserve incendie au Mont d'en Haut a été installée et opérationnelle en 2021 avec des aménagements pour faciliter l'accès au camion pompier.

• Des études ont été engagés pour des travaux de mise en conformité au niveau de nos réservoirs afin d'installer un traitement anti-bactériologique de notre eau potable par Ultra-Violet, non chloré ou uniquement en secours, en cas de panne. Ce système présente l'avantage de ne pas perturber le goût de l'eau. L'installation a été réalisée à partir du réservoir du Mont dès 2021.

Il est prévu en 2022 de réaliser les travaux au niveau du répartiteur de Champfleury.

Les déchets

• Les containers semi enterrés sont opérationnels. Certains secteurs ont été améliorés, notamment les abords. D'autres seront revus et sans doute déplacés... à la suite de nuisances créées.

• Le service de la déchèterie verte a encore bien fonctionné et est toujours aussi bien fréquenté et respecté. Nous poursuivons ce service car c'est un plus pour nos citoyens et confirme aussi moins de décharges sauvages...

La régie électrique a cessé d'exister

• La création du syndicat de régies **Arc Energies Maurienne** a été effective au 1^{er} janvier 2020. Cette même année la commune de la Chambre fait la demande pour son intégration et l'extension sera actée fin 2020, validée à l'unanimité des 5 communes à l'origine de la structure.

• La régie électrique de La Chambre intègre le syndicat Arc Energies Maurienne au 1^{er} janvier 2021 et l'on s'en félicite.

L'éclairage public

• Le bilan de l'extinction en cœur de nuit cumulé au passage en Led est très satisfaisant. A la fin 2021 près de 80% de l'éclairage communal est passé en Led avec une économie d'environ 10 000 € par an soit près de 50% d'économie ce qui est loin d'être négligeable pour notre budget !

Plus que jamais, il est manifeste que l'intercommunalité offre à nos populations des services de qualité, tant au niveau de la **4C** (Communauté de Communes du Canton de la Chambre) que du **SPM** (Syndicat de Pays de Maurienne), dont vous trouverez toutes les précisions au fil du bulletin. Rappelons également que l'intercommunalité soutient et favorise de nombreuses initiatives dans les démarches de développement durable afin de contribuer à la réussite de la transition énergétique.

Je ne peux pas prédire ce qui nous attend... Mais restons enthousiastes et optimistes !

Souhaitons que ces temps difficiles soient derrière nous !

Souhaitons un avenir proche en paix dans un monde plus humain !

Que la nouvelle année qui se profile soit pleine d'espoir, plus tolérante, plus solidaire, afin de retrouver les moments de convivialité...

Enfin, en mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite le meilleur, et surtout la santé pour vous et vos proches !

Philippe Girard

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite aux élections du 15 mars 2020, le conseil municipal se compose des 15 membres suivants :



Philippe GIRARD
Maire

4 Adjointes



Gérard BORDON
1^{er} Adjoint

- Personnel
- Matériel technique
- Urbanisme
- Réseaux gaz réseaux secs (éclairage public, communication)



Madeleine LAPERROUSE
2^{ème} Adjoint

- Cadre de vie
- Relationnel
- Associations
- CCAS



Abdel BELHADDAD
3^{ème} Adjoint

- Voirie
- Patrimoine communal
- Equipements sportifs et loisirs



Christian DELEGLISE
4^{ème} Adjoint

- Eau et forêt
- Défense incendie
- Chaufferie communale
- Bois de chauffage

2 Conseillers délégués



Françoise BOZON-VAILLE

- Education
- Citoyenneté
- Restauration scolaire
- Péri-scolaire



Bernard GROS

- Assainissement
- Déchets
- Cours d'eau
- Agriculture et AFP.



Célia CORONEL



Emmanuel DA SILVA



Christophe LEMAITRE

8 conseillers municipaux



Olivier MARTIN-COCHER



Yves MORVAN



Laurence ROSTAING



Laëtita SCHNEIDER



Emilie SORNET

LE PERSONNEL COMMUNAL

Mouvements du personnel depuis 2020

- **Mauricette FACCHINELLO**
ATSEM qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin 2021.
- **Agostina SCANO :**
ATSEM, embauchée le 31 août 2021 en tant que contractuelle pour une durée de 3 ans en remplacement de Mauricette FACCHINELLO .
- **Thierry BEN HAIM**
Adjoint Technique, en disponibilité de droit pour Convenance Personnelle à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée d'un an.
- **Mickaël ANGER**
Agent de Maîtrise, embauché (dans le cadre d'une mutation) le 1^{er} novembre 2021 pour pallier l'absence de Thierry BEN HAIM.

Effectif « actif » fin 2021

1. Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)

- **Sara CHIAPPINI**
ATSEM Principal 1^{ère} classe
(temps partiel annualisé - 28 heures/hebdo)
- **Agostina SCANO**
ATSEM Principal 2^{ème} classe (contractuelle - temps non complet annualisé 28 heures/hebdo)

2. Secrétariat

- **Chantal PUIGPINOS**
Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe
(35 heures/ départ le 31/12/2022)
- **Sylvie GIRAUD BOCHET**
Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe
(35 heures/hebdo)

3. Services Techniques

- **Guillaume MARTIN-COCHER**
Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe
(35 heures/hebdo)
- **Mickael ANGER**
Agent de Maîtrise Principal
(35 heures/hebdo)
- **Corinne BROUZE**
Adjoint Technique
(temps non complet annualisé 28 heures/hebdo)
- **Déborah REY**
Adjoint Technique
(temps non complet annualisé 28 heures/hebdo)



" Une belle réalisation du printemps 2021, Place des Champagnes. La composition a été achetée et garnie par nos employées de service Corinne et Déborah qui viennent épauler les agents des services techniques durant la belle saison "

ÉTAT CIVIL

2020

Les Naissances

- Le 14 Juin
Anouk WIKRZAK
née à St Jean de Maurienne
- Le 19 Juin
Lily, Rose, Océane ROUX
née à St Jean de Maurienne
- Le 28 Août
Clara LAPERROUSE
née à St Jean de Maurienne
- Le 8 Décembre
Emy, Rose THIERRY
née à St Jean de Maurienne
- Le 22 Décembre
Eloane LECLERCQ
née à Chambéry

Les Deces

- Le 8 Janvier
★ Aimé, André, Gaston TARIN
- Le 13 Janvier
★ Maxence BROQUIN
- Le 27 Janvier
★ Suzanne, Germaine FRENE
veuve ANDRE
- Le 31 Janvier
★ Carmen TRONEL
épouse TAUPIN
- Le 1^{er} Février
★ Joseph, Marcel QUEZEL
- Le 29 Février
★ Clarisse, Lucienne GIRARD
veuve GAGNIERE
- Le 3 Mars
★ Aimé, Eugène
COMBET-BLANC
- Le 29 Mars
★ Kléber, Jean, Joseph GIRARD
- Le 11 Avril
★ Gualtier, Hyacinthe VIOLA
- Le 25 Juillet
★ Marcel, Louis FRASSE
- Le 28 Novembre
★ Marie, Sylvie, Albertine
BUISSON
veuve RUFFIN

2021

Les Naissances

- Le 23 Juillet
Romane Julie Clémence
CHEMINEAU
née à St Jean de Maurienne
- Le 5 Septembre
Isaïs
MANOJLOVIC COLLARD
née à St Jean de Maurienne
- Le 14 Septembre
Joy HALILI
née à St Jean de Maurienne

Les Mariages

- Le 24 Avril
♥ Séverine Carmen TARIN et
Sébastien CHOQUET
- Le 15 Juillet
♥ Stéphanie Yvette
Juliette BOHAN et
Jérémy Christophe Noël
CHEMINEAU
- Le 31 Juillet
♥ Clara CARDACI
et Paul MELICUCCI
- Le 21 Août
♥ Dina BARRECA et
Jean-Christophe ANGELO
- Le 20 Novembre
♥ Isabelle Nadine Jacqueline
MAËSE et Jérôme Lucien
Albert SAVALLE

Les Deces

- Le 22 Février
★ Marie Louise COMBET
veuve TOGNET
- Le 22 Avril
★ Régine GIRARD
veuve DUVAL
- Le 23 Juillet
★ Jean-Claude CHAVEROT
- Le 12 Septembre
★ Ida Philomène ROVELLI
épouse BONFILS

BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE BRUIT : Une des premières causes de conflit dans la vie quotidienne.

Le Code de la santé publique stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (art. R1336-5).

- L'utilisation des outils et tondeuses est autorisée : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30 le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h
- les véhicules doivent être en conformité
- les aboiements des chiens peuvent être sanctionnés.

LES DECHETS : Une bonne gestion de tous préserve la qualité de vie de notre village.

- Veillons à bien respecter les consignes de tri pour les différents containers. Les autres déchets doivent être déposés à la déchèterie.
- La déchèterie de La Chambre est ouverte :
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h | Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 9h à 12h | Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le dépôt de déchets verts vers l'atelier communal est ouvert d'avril à novembre pour les habitants de la commune (voir les dates en Mairie).

SUR NOS ROUTES et VOIES

Des aménagements coûteux pour la collectivité ont été installés pour réduire la vitesse alors qu'un simple respect du code de la route aurait dû suffire ! (Voir l'article "La voirie et le patrimoine")



Pensons aux habitants et en particulier aux nombreux scolaires qui fréquentent nos voies à pied ou en vélo.

Concernant le déneigement, certains secteurs sont prioritaires : le groupe scolaire et ses abords, la Mairie, le lotissement de la Ruaz, les hameaux puis les voies de la plaine.

En cas de fortes chutes de neige, des bourrelets se forment parfois devant les entrées des habitations. Nos agents n'ont pas le temps de déneiger chez les particuliers. Ces derniers sont tenus de le faire. En cas d'impossibilité ils sont redirigés vers des professionnels. Les personnes âgées devraient pouvoir compter sur la bienveillance de leurs voisins.

Rappel : afin de préserver la santé et l'intégrité physique de nos facteurs (et de nos employés), l'accès à nos boîtes aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé. Si ces conditions ne sont pas respectées, la Poste se réserve le droit de mettre le courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Malgré l'installation de sacs à crottes à proximité des poubelles, les déjections continuent à polluer les voies et les pelouses. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires : ils doivent ramasser les déjections de leur animal sinon ils sont passibles d'une amende de 35 €.

Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous
(Contact : 04 79 59 82 44)

PROPRIETAIRES DE CHIENS :

vos facteurs est précieux, protégez-le.

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail.

Ces agressions sont imputées à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne-Rhône-Alpes de la Poste vous remercie de vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer la main par-dessus un portail ou à travers un grillage)
- Votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété
- D'apposer (sur la base du volontariat) un autocollant fourni par la Poste informant le facteur de la présence d'un chien

Il en est de même pour nos agents communaux lors de la relève des compteurs ou autre.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et ces visiteurs qui effectuent leur travail.

Madeleine Laperrouse

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 04 79 56 22 35

Fax : 04 79 56 22 76

courriel : mairie@stemariedecuines.com

Site internet : www.stemariedecuines.fr

Ouverture au public (hors crise sanitaire) :

Le lundi et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30,

Le vendredi de 13h30 à 17h30

Accueil téléphonique :

tous les jours sauf le mercredi après-midi et le jeudi après-midi (un répondeur enregistre les messages)

Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Prendre rendez-vous au secrétariat

Inscription sur les listes électorales :

A partir du 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le jour du scrutin. (Interieur.gouv.fr)

O.N.F

M. GUILLERMAND : contact 06 24 97 31 78

ARC ENERGIES MAURIENNE

Distribution d'électricité

Mairie de St Avre

15 Place de la Mairie, 73130 St Avre

Tel : 04 79 56 29 56

Courriel : secretariat@arc-energiesmaurienne.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 15h30 à 18h30

Pour tout problème technique ou urgence :

Astreinte ENEDIS : 09 72 67 50 73 (24h/24 et 7j/7)

GDF SUEZ

Urgence Sécurité Gaz :

appeler GrDF : 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel :

appeler GrDF : 09 69 36 35 34

ARCHITECTE CONSEIL

Matthieu SYLVESTRE

Prendre rendez-vous en Mairie pour consultation (2^{ème} jeudi de chaque mois)



Fichiers des PERSONNES VULNÉRABLES

La Mairie, par l'intermédiaire du CCAS, tient à jour le fichier des personnes vulnérables à contacter en cas d'avis d'événements climatiques exceptionnels ou de catastrophes : pandémie, canicule, inondations, tempêtes etc ...

Les membres du CCAS pourront les appeler pour prendre ainsi de leurs nouvelles.

Sont considérées comme vulnérables les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes en situation de handicap ou les personnes malades qui rencontrent des difficultés pour faire face seules ...

L'inscription sur ce fichier est individuelle et volontaire. Il suffit de se faire connaître en mairie et de remplir un formulaire de renseignements.

INFORMATIONS PRATIQUES



COMMUNAUTE DE COMMUNES « 4C » (La Chambre)

Informations pour les personnes âgées

CLIC MAURIENNE

SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS

CLIC MAURIENNE (Centre local d'information et de coordination)
95 avenue des Clapeys – Saint-Jean-de-Maurienne
☎ 04.79.64.45.34. clic-maurienne@savoie.fr

Centre social du Département (CSD)
Le Mont Cuchet – Saint-Etienne-de-Cuines
☎ 04.79.44.53.00.

CARSAT Retraite : 09.71.10.39.60 ou 39.60.
Service social CARSAT : 04.79.37.03.22.
MSA : 09.69.36.87.00.

Service social MSA : 04.79.83.24.44.
CPAM : avenue Samuel Pasquier -
Saint-Jean-de-Maurienne : ☎ 3646.

CAF
Point relais CAF : DECLICC : 04.79.56.35.06.
Permanences au Centre social de Saint-Jean-de-Maurienne
95 avenue des Clapeys : mardi et vendredi sur rendez-vous
de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

SOLIHA Isère Savoie (adaptation de l'habitat)
Madame CARMOIN : 06.81.65.50.78
Permanences : le 4^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h00 à
La Maison de l'Habitat, Place Fodéré à Saint-Jean-de-
Maurienne (au-dessus de la Poste)

MAIRIES – CCAS - MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

La Chambre : 04.79.56.20.09.	Notre-Dame-du-Cruet : 04.79.59.46.31.
La Chapelle : 04.79.83.10.83.	Saint-Alban-des-Villardards : 04.79.59.44.67.
Les-Chavannes-en-Maurienne : 04.79.83.11.50.	Saint-Avre : 04.79.56.22.87.
Saint-Rémy-de-Maurienne : 04.79.83.13.70.	Saint-Martin-sur-la-Chambre : 04.79.56.22.24.
Saint-François-Longchamp :	Sainte-Marie-de-Cuines : 04.79.56.22.35.
• Commune déléguée Montaimont : 04.79.56.35.45.	Saint-Colomban-des-Villardards : 04.79.56.35.72.
• Commune déléguée Montgellafrey : 04.79.59.44.47.	Saint-Etienne-de-Cuines : 04.79.56.22.38.
• Commune déléguée St-François-Longchamp : 04.79.59.10.79.	

Maison de Service au Public (pour toute information et orientation dans vos démarches : CAF, logement, associations, ...)
DECLICC : 04.79.56.22.66 declicc.msap@orange.fr
Maison Bozon-Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

ANIMATIONS SENIORS - CLUBS DES AINES – GENERATIONS MOUVEMENT

Centre Social DECLICC : 04.79.56.35.60
Secteur Séniors - Maison Bozon-Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

Gem Rebond 73 : Groupe d'entraide mutuelle
266, rue de la République 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE ☎ 04 56 96 37 15 ou 07 69 67 80 04

Association Les Petits Frères des Pauvres
Cafés itinérants dans les Villards : 07.73.92.86.50

Maurienne Seniors (ex-ADAPAR)
<https://maurienneseniors.leqtux.org>

Mise à jour 08/2022

CLUBS :
La Chambre : « Soleil Couchant »
La Chapelle : « Club du Drairon »
St Etienne-de-Cuines : « Les Edelweiss »
St Martin-sur-La-Chambre : « Amitié et Loisirs »
St Rémy-de-Maurienne : « Le Nouvel Age »

Renseignements auprès de la mairie concernée. Liste non exhaustive.

PORTAIL D'INFORMATION POUR LES PERSONNES AGEES

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Services autorisés et habilités à l'aide sociale par le Conseil départemental :

ADMR La Chambre : 04.79.56.33.01. (Permanences téléphoniques le matin).
Communes : La Chambre, La Chapelle, Les Chavannes en Maurienne, Montaimont, Montgellafrey, Notre-Dame-du-Cruet, Saint-Avre, Saint-Alban-des-Villardards, Saint-Colomban-des-Villardards, Saint-Etienne-de-Cuines, Saint-François-Longchamp, Saint-Martin/La Chambre, Saint-Rémy-de-Maurienne, Sainte-Marie-de-Cuines.

Autres Services :
Répit bulle d'air - ☎ 04.79.62.87.38
O2 Maurienne, pour les personnes qui n'ont pas d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de prestation de compensation du handicap (PCH) ☎ 07.62.66.50.79

PORTAGE DE REPAS

ADMR La Chambre : 04.79.56.33.01.
Restauration à domicile Bertino-Viard (en vallée de La Chambre à Modane) : 04.79.59.19.53.
THOMASSON Traiteur : 04 79 59 40 65

Liste non exhaustive.

TELEALARME

Allovie 04 26 78 25 24.
Présence verte : 04 74 07 88 85

Liste non exhaustive.

Les différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, les mutuelles, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), les mairies,...

ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT

EHPAD «Bel'Fontaine» et USA - La Chambre : 04.79.59.47.56.

SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS

Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne <https://www.chvm.fr/>
Site de Saint Jean de Maurienne : 04.79.20.60.20.

- **Service Social** :
* Mr JAL : Urgences - HAD - EHPAD – USLD – Service "Accueil de Jour" – Alzheimer.
* Mme DIDIER : médecine-chirurgie – SSR et Centre Hospitalier de Modane (le mardi après-midi).

Mise à jour 08/2022

- Chirurgie – Médecine – Service de Soins de suite de réadaptation (SSR)**- Consultations externes**

Addictologie ; algologie ; angiologie ; cardiologie ; chirurgie : orthopédie-traumatologie-digestive-vasculaire-thyroïde ; diététique ; gastro-entérologie ; gynécologie ; mémoire/douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie ; radiologie/IRM/Scanner ; rhumatologie ; urologie.

- Consultation mémoire : poste 6610 – permanences 13h00 -16h00

- Accueil de jour : du lundi au vendredi

- HAD (Hospitalisation A Domicile) : 04.79.20.60.09.

-Equipe mobile de soins palliatifs : 04.79.20.60.43.

Site de Modane : 04.79.05.22.33.

- Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) : 04.79.20.75.26.

- Service soins de suite et de réadaptation gériatrique (SSR)

- Consultations externes

- Angiologie ; cardiologie ; gastro-entérologie ; gynécologie : 04.79.05.22.33.

Equipe Mobile de Géro-psycho-geriatrie (EMGP)
04.79.60.31.78. (le matin)

Equipe Mobile Gériatrique Extra Hospitalière (EMGEH) :
04.79.96.59.34.

Centre Médico-Psychologique pour Adultes
St Jean-de-Maurienne : 04.79.60.51.92.

SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX**Médecins**

La Chambre :

Docteur DELEGLISE-RICHIER: 04.79.56.20.02.

Docteurs FAUCON et HENARD: 09.83.60.22.33

Docteur SERT : 04.79.59.46.19.

St Etienne-de-Cuines :

Docteur LACOSTE : 04.79.56.24.15.

St François-Longchamp :

Docteur MENEGOUZ : 04.79.59.11.32.

St Rémy-de-Maurienne :

Docteur VINCKE : 04.79.05.13.77.

Maison médicale de garde

Centre Hospitalier – St Jean-de-Maurienne

Téléphone : 15.

Horaires : lundi au vendredi : 20h00 – 00h00

Samedi : 15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 – 12h00 /

15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Ergothérapeute :

Mme Romy CHARVOZ 06.58.12.45.10 intervient sur toute la vallée

Kinésithérapeutes

La Chambre :

Mr MANDROUX : 04.79.56.31.64.

Cabinet PAONESSA/GRIFFAUT : 07.85.76.97.56

St Etienne-de-Cuines :

Mme BOURDIN : 04.79.83.17.92.

Cabinet multi-disciplinaires Sainte-Marie-de-Cuines

Mme RUBAT : 07 81 10 11 66

Mr GERARD : 07 70 49 79 94

St Rémy-de-Maurienne :

Mme COUSSAERT : 04.79.20.49.15.

Liste non exhaustive.

SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de plus de 60 ans) ADMR à Aiton : 04.79.96.12.71.

Cabinets de soins Infirmiers

St Etienne-de-Cuines :

Cabinet infirmier des Villards : 04.79.20.54.09.

St François-Longchamp : Cabinet infirmier MENEGOUZ :

04.79.59.11.32.

La Chambre/St Rémy-de-Maurienne : Cabinet infirmier CARRAZ /

DELEGLISE / PERRI/BERTINO/ALBRIEU/AMBROSIONI :

04.79.59.43.56.

Cabinet infirmier COSTERG : 04.79.05.68.61./06.44.33.46.61.

Cabinet infirmier IBANEZ : 07.83.56.60.09

Pharmacies

La Chambre :

Pharmacie DEBON : 04.79.56.20.33.

St Etienne-de-Cuines :

Pharmacie FAISAN : 04.79.56.35.10.

St François-Longchamp :

Pharmacie GHELBER : 04.79.59.11.77.

Psychologues

La Chambre : Mme BONNIVARD : 06.87.75.04.71.

St Rémy-de-Maurienne : Mme BACCONNET-DUFOUR :

06.79.87.94.63.

Diététique – Nutrition St Jean-de-Maurienne

Mr FONTAINE Pierrick : 07.81.51.30.68.

Mme BRUNET Vanessa : 06.50.23.14.98.

St Michel-de-Maurienne / Modane

Mme CROZE Aurélie : 06.64.21.13.08.

Pédicure – Podologue

La Chambre :

Mme MASSON : 04.79.64.08.35.

Osthéopathes

La Chambre :

Mr BRUNET Rémi : 04.79.05.20.80/06.61.26.10.92

Saint-Etienne-de-Cuines :

BERTRAND Jean-Pierre : 06.16.10.04.37

Liste non exhaustive.

Ophtalmologistes

St Jean-de-Maurienne :

Cabinet BOISSONNET/LEBRUN : 04.79.59.93.84.

Liste non exhaustive.

Cabinet multi-disciplinaires Sainte-Marie-de-Cuines

Mme RUBAT : 07 81 10 11 66

Mr GERARD : 07 70 49 79 94

Laboratoire d'analyses médicales

St Jean-de-Maurienne : 04.79.59.81.45.

Dentistes

La Chambre :

Mme MILLE : 04.79.56.23.10.

St Etienne-de-Cuines :

Mme TRIFU : 04.79.56.32.30

Cabinet de Radiologie:

St Jean-de-Maurienne :

Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

TRANSPORT**Accompagnement Solid'Arc** (transport accompagné pour personnes âgées ou à mobilité réduite)

Les Ateliers de Maurienne ☎ : 04.79.59.96.98 ou 07.67.53.05

Saint-François-Longchamp :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

Saint-Martin-sur-la-Chambre :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxis :

La Chambre :

Taxi Stéphanie : 04.79.56.23.52 ou 06.12.87.15.77.

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Taxi 24h/24 : 04.79.64.02.55.

Montgellafrey :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

Saint-Avre :

Julie LAIR : 04 79 59 41 64 ou 06 11 73 28 26

Saint-Etienne-de-Cuines :

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

Liste non exhaustive.

NUMEROS D'URGENCES et d'écoute

15 : SAMU

17 : Gendarmerie

18 : Pompiers

112 : Numéro européen pour toutes les urgences

3977 : Numéro national d'aide pour les personnes âgées et handicapées victimes de maltraitance

114 (Par sms ou fax) : pour les personnes malentendantes,

aphasiques ou dysphasiques : toutes formes d'urgences

3915 : Pharmacie de garde

3919 : Violences conjugales

0970 818 806 (7/7 de 20h à 22h) : allo alzheimer, numéro d'écoute

3114 : n° national de prévention du suicide

Mise à jour 08/2022

Mise à jour 08/2022

LE CENTRE SOCIAL DECLICC

98 route de la Combe St Etienne de Cuines : 04 79 56 35 06



Mandaté par la 4C, il a parmi ses objectifs :

- Mener et encourager des actions dans les domaines : culturel, éducatif, sportif, social, économique, de loisirs et de découvertes auprès des populations du Canton.
- Mener des actions d'animation, de prévention et d'information avec et auprès des populations jeunes.

il se compose de 5 secteurs :

- ▷ Le secteur Enfance : 3-11 ans
- ▷ Le secteur Jeunesse : 12-18 ans
- ▷ Le secteur des 16-25 ans
- ▷ Le secteur Famille : Tout public
- ▷ Le secteur Seniors : 50 ans et +.



LE SECTEUR FAMILLE

L'année 2021 a été encore bien particulière, mais cela ne nous a pas empêché de vivre des moments de partage avec les familles du canton. Les temps forts de l'année :

- Au printemps nous sommes partis avec cinq familles en week-end en Ardèche.
Au programme : visites (grotte Chauvet 2, Vallon Pont d'Arc...), camping, un peu de baignade et barbecue.
- Nous avons également proposé notre spectacle annuel (créé en partenariat avec la PMI, la structure multi accueil et la bibliothèque de St Etienne de Cuines) aux tous petits du territoire. Grâce à l'opération Premières pages, ils ont pu découvrir « Qui a peur du Loup ? ».

- A l'automne a eu lieu Familles en fête, avec plusieurs ateliers, en petit comité, autour du « Fait maison », de la couture, de la cuisine, de la déco, des échanges de savoir et tout cela avec beaucoup de convivialité. Et avec l'écriture et le tournage d'un clip sur Familles en fête avec des habitants de toute la Maurienne.
- En décembre, 50 enfants ont pu voir le spectacle de Noël de la compagnie Zéphirine en famille. Un spectacle de qualité qui s'est clôturé par la visite du Père Noël pour le bonheur de tous.
- En fin d'année, les inscriptions aux cours de ski et les achats de forfaits saison ont pu avoir lieu avec toujours une sensibilisation sur les risques d'avalanche et le comportement à adopter sur les pistes et hors-piste pour être le plus sûr possible.

Toute l'année, le lieu d'accueil parent/enfant, le relais petite enfance, les ateliers parent/enfant, les sorties familles et la ludothèque ont été ouverts. La fréquentation a varié selon les périodes mais les parents, les enfants et les assistantes maternelles ont apprécié de trouver des lieux d'écoute, d'échange et de partage.

Pour 2022 :

Pré en bulle, lieu d'accueil parent enfant, est ouvert les lundis et jeudis de 9h à 11h en période scolaire.

- Le relais petite enfance est ouvert :
 - ▷ les mardis et vendredis matin pour les activités d'éveil des enfants gardés chez des assistantes maternelles de 9h à 11h.
 - ▷ Les mercredis et vendredi après-midi sur RDV pour les aides administratives.

Les informations concernant les ateliers parent/enfant, les sorties familles, l'action ski-famille, les différents ateliers et animations pour les familles seront diffusés tout au long de l'année à nos adhérents par mail, par les écoles qui ont la gentillesse de distribuer nos différentes plaquettes et via notre page facebook (Declicc Magali).

A suivre également de nouvelles animations autour du jeu de société avec un espace qui lui sera dédié.....

Contact Secteur Famille et Relais petite enfance

Téléphone 04-79-56-35-06

Par mail famille@declicc73.fr

DECLICC ET LES JEUNES



C'EST QUOI ? QU'EST CE QU'ON Y FAIT ?

Un lieu d'accueil pour tous les jeunes de 10 à 18 ans, tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 et toutes les vacances scolaires.

Mise à disposition de billard, baby foot, console de jeux, cuisine, jeux de sociétés, détente et discussions.

Montage de projet : envie de partir en vacances entre pote ? Viens voir Thibault pour monter un projet et partir par la suite.

Ecoute : tu peux venir voir les animateurs pour te confier, échanger sur une situation que tu as du mal à gérer.

Au Foyer du collègue : des clubs de 11h30 à 13h00 sont proposés : Sport; jeux de sociétés; ateliers créatifs ; discussions thématiques.

 **Sur facebook** : Declicc jeunesse Thibault

 **Instagram** : declicc.jeunesse

Pour s'inscrire, être à jour de sa cotisation, contacter l'accueil de DECLICC au 04 79 56 35 06.



SECTEUR JEUNES 16/ 25 ANS :

Qu'est-ce que c'est ?

Un réseau de Baby Sitter

C'est une formation qui vous permet d'être en liens avec les familles qui recherchent une Baby Sitter sur leur territoire.

Une aide aux projets personnalisés

- Mise en relation avec les partenaires extérieurs pour l'emploi, le permis, le travail, ta santé, une addiction (MLJ, Pôle emploi, organisme de formation, Centre de Santé, CJC...)
- ▷ Tu veux passer ton permis mais tu ne sais pas comment faire !!
- ▷ L'école c'est plus pour toi mais tu veux trouver des formations, des emplois... nous sommes en liens avec les partenaires qui peuvent t'aider !!
- ▷ Renseignements et aide à la rédaction de dossiers administratifs (APL, Recherche de logement ...)
- ▷ Informations sur les métiers de l'animation, aides aux inscriptions et à l'envoi des dossiers (BAFA, BEPEJPS...)
- ▷ Tu recherches un emploi dès 16 ans ou un stage pratique BAFA, contacte-moi
- Vous avez plus de 17 ans et vous avez envie de monter un projet de sortie, de voyage, construisons-le ensemble !!!

Un lieu de référence Point Ecoute

repérer, orienter et accompagner les enfants/ ados/ parents vers le point écoute

Pour tous renseignements, contacter Tatiana S :

Par mail projeunes@declicc73.fr,

Téléphone 07 68 08 55 78,

 **Sur facebook** : Declicc Projeunes Tat

LE SECTEUR SÉNIORS



LES VISITES DE COURTOISIE

De quoi s'agit-il ?

Des bénévoles de Declicc rendent visite à un Senior à son domicile à une fréquence décidée en commun.

Le but est de rompre le quotidien de personnes isolées. Durant la visite, on peut discuter autour d'un café.

Faire des jeux de société ou lire le journal par exemple.

Comment devenir bénévole ?

Avoir une bonne capacité d'écoute pour créer un lien avec la personne. Adhérer à la charte de visites de Declicc.

Désintéressement et bienveillance sont les clés d'une visite réussie.

Vous êtes intéressés pour devenir personne accueillante ou bénévole ?

Contactez Delphine ou Véronique

Téléphone 04-79-56-35-06.

LES MARDIS AU CINE

Chaque trimestre, nous emmenons un groupe de Séniors regarder un film au Cinéma « Le Savoie » à St Michel de Maurienne.

Après la séance, a lieu un moment de partage autour d'un petit goûter.

TRICOT

Declicc Séniors propose également des activités hebdomadaires comme des cours d'anglais, des séances de sophrologie, des cours Informatique et d'autres encore.

Nous organisons également des ateliers spécifiques à savoir Atelier mémoire, bien être, sécurité routière

Des sorties à la journée sont également proposées (nous avons eu l'occasion d'emmener un groupe aux « jardins secrets » près d'Annecy ou à Lyon à la fête des Lumières).

Pour tous renseignements

contactez Delphine ou Véronique

Téléphone 04 79 56 35 06

Par mail seniors@declicc73.fr

Téléphone 07 66 06 00 05



France Services

QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un lieu où vous pouvez venir chercher des réponses à vos questions administratives, vous faire aider dans vos démarches papiers ou internet, venir disposer d'un ordinateur, d'une imprimante, scanner vos documents.

Les France Services sont déployées sur toute la France et il en existe une à Saint Etienne de Cuines au sein de DECLICC.

N'HÉSITEZ PAS À LA CONTACTER

Téléphone 04.79.56.22.66 ou

Par mail franceservice@declicc73.fr.

ELLE EST OUVERTE AU PUBLIC :

lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Il est préférable d'appeler avant de venir.

LE CADRE DE VIE

MEMBRES ÉLUS

Philippe GIRARD, Madeleine LAPERROUSE, Laurence ROSTAING, Emilie SORNET.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE.

La commission a pour objectif d'essayer de créer, au cours du mandat, un cadre de vie agréable au sein du village grâce au fleurissement, à la mise en évidence de certains sites et l'aménagement de certains secteurs stratégiques : dans un premier temps les entrées de commune, la place de la mairie, la place de la bibliothèque et du boulodrome qui avaient besoin d'un rafraîchissement.

Bien entendu un cadre agréable c'est l'affaire de tous. La propreté en est un facteur essentiel.

Respectons :

- Les espaces verts, ils ne sont pas destinés à recevoir les déjections des animaux, des sacs gratuits et des poubelles sont prévus à cet effet.
- Les aires de loisirs en utilisant les poubelles qui y sont installées.

FLEURISSEMENT

A cause des conditions sanitaires, la commission n'a pas pu se réunir avant la mi-septembre, laissant à nos employés le soin d'assurer le fleurissement du printemps, bien réussi notamment grâce aux fontaines de fleurs installées devant la mairie et l'école et aux charrettes offertes par une famille de Sainte Marie.

Depuis novembre 2021, la commission peut compter sur notre nouvel employé Mickaël ANGER en charge du fleurissement qu'il assurait notamment à Montmélian.

Il a présenté son projet pour 2022. L'accent est mis sur un arrosage économe en eau et en temps et sur un fleurissement dans le respect du développement durable :

- les déchets végétaux issus de la taille des végétaux sont broyés pour faire du paillage (massifs abri bus, Glandon, salle polyvalente, boulodrome etc...) limitant la pousse des mauvaises herbes et favorisant la rétention de l'eau donc une économie.
- La mise en place de gazon fleuri (pelouse autour du bassin de la bibliothèque) avec des espèces mellifères demandant peu d'entretien, avec une floraison de mai à août.

- Le fauchage tardif : il s'agit de laisser en herbe certaines parcelles adéquates, le long des routes **sans mettre en danger la sécurité des riverains ou des automobilistes**. Il peut apparaître comme un manque d'entretien.



La charrette devant la Mairie, une autre embellit la pelouse de la Pallud

Cependant l'intérêt est multiple :

- Pour les plantes, il permet de mener à bien leur reproduction en favorisant leur cycle végétatif. Il facilite également l'implantation de certaines plantes fragiles telles que les orchidées sauvages et garantit les niches écologiques.
- Pour les animaux il leur permet de trouver la nourriture dont ils ont besoin pour survivre.
- Il attire les insectes pollinisateurs. C'est donc un garant de la biodiversité.
- Pour la commune, c'est une économie de temps et de travail pour les employés et aussi moins d'usure de notre matériel.

DECORATIONS DE NOEL

Nous poursuivons le remplacement des vieilles guirlandes par des décors à LEDS.

En 2021 nous avons acheté 6 crosses étoilées rouges et blanches animées et 3 traversées de rue animées rouges pour un montant de 2 136 € HT.

FINANCES

COMPTE 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros

Charges à caractère général	414 603,78
Charges de personnel et frais assimilés	327 030,24
Autres charges de gestion courante	118 870,11
Charges financières	62 405,24
Charges exceptionnelles	2 345,90
Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 035,75
Atténuations de produits (FPIC)	62 121,00

Total dépenses 1 081 412,02

Recettes en euros

Résultat de fonctionnement reporté	0,00
Atténuation de charges	7 395,63
Produits de services du domaine et ventes diverses	13 462,15
Dotations, subventions et participations	125 426,54
Impôts et taxes	866 212,20
Autres produits de gestion courante	229 611,80
Produits exceptionnels	91 183,97

Total recettes 1 333 292,29

Excédent de clôture 251 880,27

INVESTISSEMENT

Dépenses en euros

Emprunts et dettes assimilées	215 040,58
Immobilisations incorporelles	18 310,44
Immobilisations corporelles	332 140,33

Total dépenses 565 491,35

Recettes en euros

Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 035,75
Dotations, fonds divers et réserves	417 223,62
Subventions d'investissement	53 788,38
Emprunts et dettes assimilées	42 694,86

Total recettes 607 742,61

EXCÉDENT DE CLÔTURE 42 251,26

Deficit d'investissement reporté 163 875,63

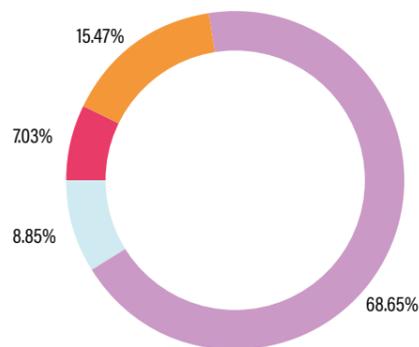
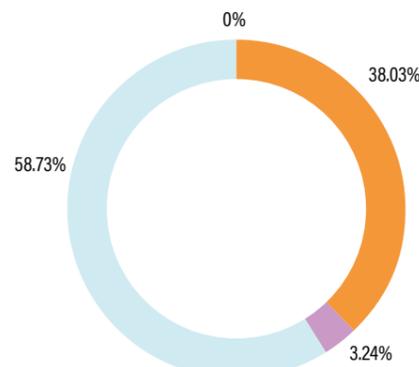
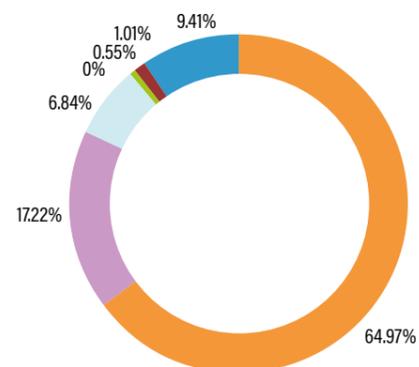
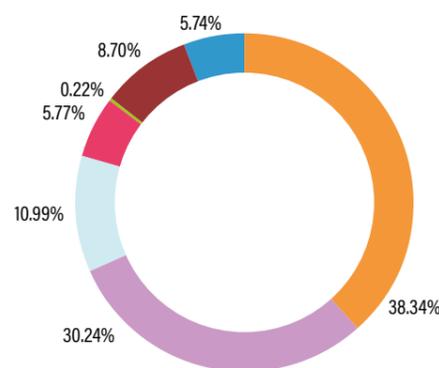
Deficit cumulé 121 624,37

AU GLOBAL : EXCÉDENT 130 255,90

Les comptes 2021 ont été examinés lors des réunions de la commission "Finances" du 2 et 9 mars 2022. Ils ont été présentés à l'ensemble du conseil et votés le 23 mars 2022. La section Fonctionnement : En cette année particulière les dépenses ont été inférieures au montant prévu au budget, toutes les factures de l'année 2021 n'ont pas été reçues au 31 décembre. La différence entre recettes et dépenses laisse apparaître un excédent de 251 880,27 €.

La section Investissement : les recettes ont été amputées par le non versement de certaines subventions, concernant notamment l'accessibilité (16 387 €), l'éclairage public (3 531 €), le bois énergie (4 960 €). La section présente sur l'année un excédent de 42 251,26 €. Sur l'exercice, le compte présente un excédent de 294 131,53 €.

Au 1^{er} janvier 2021, le déficit était de 163 875,63 €. Avec le résultat 2021, il est de 121 624,37 € au 31/12/2021. Au global, le résultat entre les sections montre un excédent de 130 255,90 €.



MEMBRES ÉLUS

Philippe GIRARD (Président), Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VIAILLE, Christian DELEGLISE, Bernard GROS, Madeleine LAPERROUSE, Yves MORVAN.

BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros

Charges à caractère général	490 338,00
Charges de personnel et frais assimilés	367 191,00
Autres charges de gestion courante	178 657,79
Charges financières	56 600,00
Atténuations de produits	63 000,00
Virement à la section investissement	234 422,37
Charges exceptionnelles	1 000,00
Dépenses imprévues	16 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 960,55

Total dépenses 1 425 169,71

Recettes en euros

Atténuations de charges	600,00
Produits de services du domaine et ventes diverses	28 420,00
Dotations, subventions, participations	124 495,81
Impôts et taxes	875 098,00
Autres produits de gestion courante	259 800,00
Résultat de fonctionnement reporté	130 255,90

Total recettes 1 425 169,71

INVESTISSEMENT

Dépenses en euros

Emprunts et dettes assimilées	184 546,20
Opérations d'équipement	397 640,00
Immobilisations incorporelles	63 000,00
Déficit d'investissement reporté	121 624,37

Total dépense 766 810,57

Recettes en euros

Dotations, fonds divers et réserves	199 215,73
Subventions d'investissement	196 975,00
Virement de section fonctionnement	234 422,37
Produits de cession d'immobilisation	55 700,00
Emprunts et dettes assimilées	62 536,92
Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 960,55

Total recettes 766 810,57

RÉSULTAT GLOBAL : EQUILIBRE 2 191 980,28

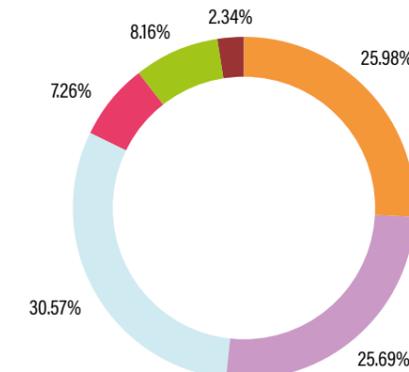
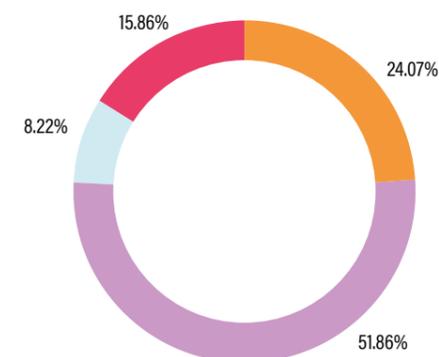
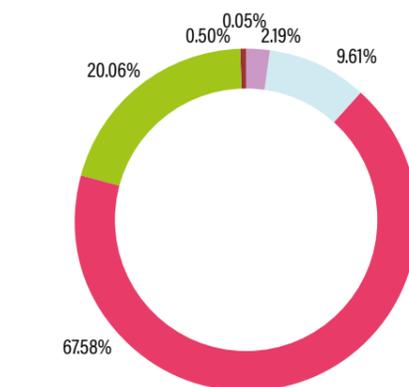
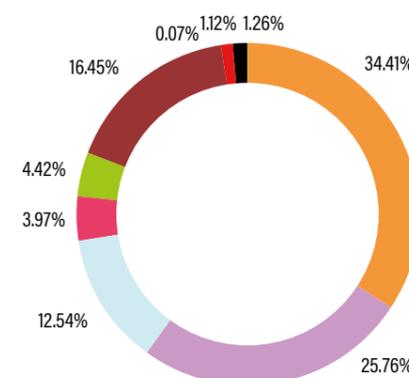
"Le budget a été élaboré par la commission "Finances" les 9 et 11 mars 2022. Il a été voté le 7 avril 2022.

En fonctionnement : le budget est équilibré à 1 425 169,71 €.

Une partie de l'excédent du résultat de 2021 (130 255,90 €) a été affecté en recettes de fonctionnement pour le budget 2022, le reste (121 624,37 €) comble le déficit d'investissement 2021.

En investissement : le budget est équilibré à 766 810,57 €, les travaux portent en priorité :

- sur la voirie 115 000 € (dont entrée Nord de la commune)
- les bâtiments (39 100 € dont 31 000 € pour la 2^{ème} tranche du remplacement des modules de chauffage dans les bâtiments publics et 8 100 € pour la 1^{ère} tranche du remplacement des fenêtres du bâtiment de la mairie)
- la modernisation de la chaufferie et l'étude de l'extension du réseau de chaleur
- l'amélioration de l'éclairage public se poursuit à hauteur de 80 000 € afin d'équiper en leds toute la commune.



VOIRIE ET PATRIMOINE COMMUNAL

MEMBRES ÉLUS

Abdelhamid BELHADDAD (Président),
Célia CORONEL, Emmanuel DA SILVA,
Philippe GIRARD, Yves MORVAN.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Pierre ARNAUD, Christian BARATTA, Hervé GILET,
Jean Henri GIRARD, Pascal MAQUET,
Chantal MORVAN, Didier PICTON, Claude RUBAT,
Stéphane TOGNET, Jean VENERA

LA VOIRIE COMMUNALE

En fonctionnement :

dépenses de 43 858.58 € dont :

- Les travaux pour l'entretien de nos voies du Mont-d'en-Haut pour 21 649.68 € par EIFFAGE. Une subvention de 15 000 € a été accordée par le Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC)
- 2 campagnes de marquage au sol par PROXIMARK pour 6 318 €

En investissement :

l'accent est mis sur la sécurisation de nos voies par la limitation de la vitesse grâce à :

- La mise en place de coussins berlinois (achetés chez MANUTAN) par nos agents techniques, en 2 points sur route de la Mairie (photo de gauche) et en 5 points sur la route des Iles (photo de droite) pour 8 160.70 €



- Un radar pédagogique a été installé pour mieux appréhender la vitesse sur la route de l'Aura au bas de la Maréchale vers le boulodrome (2 455.80 €).

Principales constatations après 6 mois de relevés en 2021 (du 27 05 au 26 11) :

- 89.8 % des véhicules respectent la vitesse de 50 km/h.
- 9.7 % des véhicules roulent entre 50 et 70 km/h.
- 0.5 % roulent à plus de 70 km/h, on a observé des pointes à 126 km/h.

Les enseignements :

- Les aménagements de sécurité mis en place sur cette voie sont efficaces.
- La présence du radar incite les conducteurs à ralentir (sauf les inconscients !).

Bilan complet sur www.stemariedequines.fr



- Nous avons poursuivi les études de l'aménagement de l'entrée Nord avec la commission Voirie et le cabinet Profils Etudes. Les travaux sont prévus au budget 2022. Le coût a été ramené à 70 000 € TTC.

La dernière allée du cimetière a été refaite par EIFFAGE pour un coût de 15 192 €.

LES BATIMENTS PUBLICS

En fonctionnement :

dépenses de 25 771.92 € dont :

- Le remplacement de menuiseries fenêtres du bar restaurant "Le Grand Châtelard" par l'entreprise GENOULAZ pour 6 564.82 €
- Des travaux d'électricité à l'école par l'entreprise DOMPNIER pour 2 104.06 €
- Le remplacement de l'alarme incendie de l'école par la SR DAUPHIN pour 3 564.82 €
- Le dés-embouage du réseau de chaleur par E2S pour 3 457.24 €

En investissement :

- Le remplacement des modules de chauffage dans 7 villas du patrimoine de la Ruaz par E2S**
Coût : 25 737.80 €. Nous avons bénéficié d'une subvention de la Région de 11 699 € et d'une subvention du FDEC de 7 487 € soit une aide totale de 19 186 €.

- L'aménagement de 5 chambres avec sanitaires au Grand Châtelard**

Coût : 158 198.80 € + 7 560 € pour l'étude et les honoraires. La Région a octroyé une subvention de 30 313 €.

L'établissement a obtenu ainsi un classement "Atout France", assurant aux clients un niveau de confort et une qualité de service contrôlés tous les 5 ans.



- La modernisation de la chaufferie communale**
Coût : 71 283.66 €.

Des subventions ont été demandées et obtenues : subvention de la Région : 15 000 €, du Département : 15 548 € et dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat : 9 718 € soit un montant total des aides de 40 266 €.

En 2022, il restera les 7 dernières chaudières des villas du lotissement de la Ruaz à remplacer.

Les équipements SPORTIFS ET LOISIRS



MEMBRES ÉLUS

Abdelhamid BELHADDAD (Président),
Philippe GIRARD, Christophe Lemaitre,
Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Isabelle GUILLERMAND, Valérie GIRARD,
Pascal MAQUET, Stéphane TOGNET

Le revêtement du city park a été refait pour un coût de 13 235 €, le FDEC a accordé une subvention de 4 847 €.

Pour la tranquillité des voisins, un grillage pare-ballon a été posé du côté du lotissement rue de La Traversière. Il en avait été de même en 2019, côté lotissement de l'église.

En projet

- La pose d'une palissade et de grillage au niveau de l'aire de jeux de la Pallud suite aux dommages récurrents causés par les sangliers.
- La rénovation du court de tennis.

Abdel Belhaddad

MEMBRES ÉLUS

P. GIRARD, Françoise BOZON-VIAILLE (Présidente),
Célia CORONEL, Madeleine LAPERROUSE,
Laëtitia SCHNEIDER.

L'école en janvier/février 2020

En février, le conseil d'école a voté à l'unanimité, en accord avec le conseil municipal, le maintien des rythmes scolaires sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Cette décision portera sur une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2020.

En raison de la météo, l'école a effectué une seule sortie de ski de fond. Les élèves de la Grande Section au CM1 ont pu participer. Les CM ont bénéficié d'une sortie de ski alpin proposée par le conseil départemental.

En mars/avril 2020

La situation sanitaire, liée à la pandémie, a conduit à la fermeture de l'école le 16 mars 2020. Une continuité pédagogique, à distance, a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les enseignants et les élèves. Une situation parfois difficile à gérer pour les familles...

En mai/juin 2020

Dans le cadre de la stratégie de dé-confinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles progressivement, à partir du 11 mai 2020 (25 mai pour nous) et dans le strict respect des prescriptions sanitaires. Le premier protocole sanitaire est apparu... il sera suivi de bien d'autres ! Il a fallu un travail considérable de la part de la municipalité, de l'équipe enseignante et de l'association DECLICC pour s'adapter (limiter le brassage des classes, nettoyage et désinfection des locaux plusieurs fois par jour, gestes barrière...).

Le contexte sanitaire a mis fin à tous les projets envisagés sur la fin de l'année scolaire mais l'école a poursuivi son travail dans le cadre du programme « éco-école » sur le thème de la biodiversité.

Pendant le confinement les élèves de CM1/CM2 ont réalisé un herbier qu'ils ont présenté en classe à leur retour. Pour 2020/2021 le thème retenu étant l'eau.

L'accueil périscolaire et la restauration scolaire ont été supprimés. Mais un repas froid, fourni par les familles, a été possible à l'intérieur de l'école puis dans l'ancienne école. DECLICC a assuré l'encadrement.

A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2020 :

80 élèves sont inscrits. Effectif et répartition par classe et par enseignant :

- **PS/MS/GS** : 20 élèves avec Mme MOLLARD
- **GS/CP** : 22 élèves avec Mme GIGANTE
- **CE1/CE2** : 18 élèves avec Mme DAMINATO remplacée par Mme GIBAUD et M MATELON
- **CM1/CM2** : 20 élèves avec Mme DERRIER et M MATELON

Mme MOLLARD a assuré l'intérim de direction à partir du 1^{er} septembre jusqu'au retour de Mme DAMINATO.

Le protocole sanitaire étant toujours de rigueur, il a été renforcé à partir du 2 novembre avec la rentrée décalée des classes de Mme GIGANTE et Mme MOLLARD.

La restauration scolaire et le périscolaire ont été maintenus avec des adaptations en cours d'année pas toujours faciles à gérer (distanciation d'un mètre entre les tables, restauration transférée à la salle polyvalente...).

Les activités sportives d'hiver 2020/2021

- 2 sorties au col du Chaussy et 1 sortie au Corbier pour les CM1/CM2 et les GS/CP.

Au programme : ski de fond, luge, raquettes, et tir à la carabine laser

- 3 séances de ski de fond à la journée à Sardières pour les CE1/CE2.



Sortie raquettes au col du Chaussy pour les GS/CP

En lien avec le projet « éco-école »

Sur le thème de l'eau, tous les élèves ont suivi le Vendée Globe et ils ont effectué plusieurs randonnées : à la découverte des lacs artificiels et naturels de montagne (lac du Mollard à Albiez, lac du Mont Cenis, Plan du Lac à Termignon, lac Vert à Valmeinier, cascade de Polset).



La classe de GS /CP au Lac Vert à Valmeinier



La classe de CM1/CM2 aux cascades de Polset



Les maternelles à Plan du Lac à Termignon



La classe de CE1/CE2 à Plan du Lac à Termignon

Les sorties d'hiver et de printemps ont été de réelles réussites !

Les élèves de CM1/CM2 ont également participé au concours VMF patrimoine (Vieilles Maisons Françaises) « Affiche ton patrimoine ». Ils ont réalisé une affiche sur le musée Opinel de Saint Jean.



Ils ont obtenu le prix départemental et régional (129 classes participantes de CM/6ème).

Le 2 juillet, l'association VMF a offert aux élèves la visite du musée Opinel et a procédé, à cette occasion, à la remise des prix. Au niveau national la classe a fini deuxième, ayant déjà gagné un concours quelques années auparavant...

Projets NUMÉRIQUE

La municipalité a obtenu une subvention à hauteur de 50 % pour l'achat de 10 ordinateurs portables dans le cadre du projet « Label écoles numériques 2020 ». Cet achat a permis de renouveler les anciens portables devenus obsolètes.

Un contrat de maintenance a été signé avec l'entreprise GTinformatique pour 4 interventions par an sur le parc informatique (20 PC, 3 vidéo projecteurs interactifs).

Autre projet numérique, porté par l'école : réalisé grâce au prêt, par l'inspection, de petits robots, ce projet avait pour objectif de travailler le lexique en italien et la programmation. Étendu à toutes les classes, il a permis l'utilisation de ces robots dans différentes situations d'apprentissage.

Bilan « ÉCO-ÉCOLE »

L'école a été labellisée « éco-école » pour cette année 2020/2021 par TERAGIR. C'était sa 10ème participation ! Un sans faute depuis la création du groupe scolaire !

TERAGIR est une association d'éducation au développement durable. Chaque année l'association étudie le dossier complété par l'école et les actions menées par celle-ci (jardins, tri des déchets, défis pique-niques zéro déchet...).

L'école organise désormais une nouvelle initiative éco citoyenne avec une journée « ramassage de déchets » dans la commune. La première journée a eu lieu le 5 avril 2022 et sera reconduite le 3 avril 2023. Tous les habitants et volontaires seront de nouveau invités à se joindre aux écoliers.

Les classes de GS au CM2 ont participé à la réalisation d'un album en italien, écriture et illustration. Ce défi était organisé par le groupe départemental « Langues vivantes » qui, malheureusement, n'a pas donné suite...

A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021 :

79 élèves sont inscrits. Effectif et répartition par classe et enseignant :

- **PS/MS/GS** : 21 élèves avec Mme MOLLARD
- **GS/CP** : 22 élèves avec Mme GIGANTE
- **CE1/CE2** : 19 élèves avec Mme DAMINATO et Mme PAGANONI pour la journée de décharge
- **CM1/CM2** : 17 élèves avec Mme DERRIER et Mme PAGANONI

Les activités sportives automne 2021 :

En ce début d'année scolaire les classes de CE1/CE2 puis GS/CP et CM1/CM2 ont pu effectuer un cycle piscine.

Le 22 octobre, un cross de l'école a été organisé dans la cour pour l'ensemble des classes ; cette manifestation « hallow'cross » a été très appréciée par les élèves qui souhaitent faire de cet événement une tradition !

Toujours en lien avec le projet « éco-école » le thème cette année est « les énergies » avec à la clé une classe de mer en 2022 !

Les projets au sein de notre école sont toujours très nombreux grâce à nos enseignantes qui ne manquent pas d'initiatives ! Nous ne pouvons énumérer toutes les démarches entreprises et les activités réalisées ! Bravo aux enseignantes et aux élèves qui sont très motivés !

Merci à toute l'équipe enseignante, aux parents d'élèves pour leur implication, à l'association des parents d'élèves pour le financement des activités grâce aux actions menées tout au long de l'année.

Merci à l'association DECLICC et à tous ceux qui ont œuvré pour la bonne marche de notre école, cantine et périscolaire dans un contexte si particulier.

Le devoir DE MÉMOIRE

Les élèves de Charlotte DERRIER participent chaque année aux commémorations devant le monument aux Morts contribuant ainsi à entretenir le devoir de mémoire. Suite à la pandémie et un 8 mai 2021 en comité restreint, les enfants se sont retrouvés le 11 mai pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Budget 2020

- 8 000 € pour les fournitures scolaires (fournitures individuelles dont livres, cahiers, petit équipement de bureau, d'art plastique...)
- 7 000 € pour le transport des sorties scolaires (piscine, ski, cinéma, sorties de fin d'année...)
- 3 000 € pour les entrées piscine
- 4 000 € pour le périscolaire
- 3 000 € pour la maintenance informatique

Budget 2021

- 8 000 € pour les fournitures scolaires ; malgré la baisse des effectifs, constatée chaque année, la commune maintient le niveau de son budget "fournitures"
- 6 000 € pour le transport des sorties scolaires ; dans un contexte de crise sanitaire les sorties avaient été moindres en 2020
- 3 000 € pour les entrées piscine
- 4 000 € pour le périscolaire
- 3 600 € pour la maintenance informatique ; 4 interventions au lieu de 2 en 2020
- 8 000 € pour l'achat de 10 ordinateurs portables avec une subvention de 3 500 € ; les prix ayant augmenté pendant la crise, ils sont passés de 7 000 € prévus initialement à 8 000 €

Informations pratiques :

Accueil périscolaire et restauration scolaire : les inscriptions se font auprès de l'association DECLICC (tel : 04 79 56 35 06).

Le service périscolaire est assuré de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Françoise Bozon-Vialle



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

MEMBRES ÉLUS

Madeleine LAPERROUSE (Responsable)
Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD,
Françoise BOZON-VIAILLE,

MEMBRES EXTÉRIEURS

Christiane BERARD, Mireille BOIS (a quitté la commune en janvier 2021), Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE, Odette ROUGE, Noëlle SCHNEIDER (décédée en 2022), Aurélien TRUCHET.

2020 et 2021 : 2 ANNEES PARTICULIERES pas de repas communal ni de semaine bleue

En raison de la crise sanitaire, nos animations habituelles n'ont pas pu être organisées.

Les différents confinements ont été parfois difficiles à vivre. Afin de maintenir le lien, les membres du CCAS ont pris des contacts téléphoniques avec les personnes les plus âgées ou isolées.

Nous invitons toutes les personnes âgées ou fragiles à s'inscrire sur le fichier des personnes vulnérables. Le formulaire d'inscription se trouve à la fin de l'article.

Nous prendrons régulièrement de leurs nouvelles en cas de crise, sanitaire ou autre (canicule...)

Romp L'ISOLEMENT

Des initiatives ont été prises, pour rompre l'isolement et aider au quotidien, notamment par DECLICC qui a conduit gratuitement les Séniors en courses, chez le médecin ou au centre de vaccination.

Des visites de courtoisie sont également mises en place par les animatrices du centre social et des bénévoles de confiance.

LES AIDES ANNUELLES

Pour les étudiants et scolaires : l'aide financière est calculée selon les revenus des parents et versée sur le compte de l'étudiant. Six jeunes en ont bénéficié en 2020 pour un montant total de 2 220 € et quatre en 2021 pour un montant de 1 620 €.

Pour les personnes âgées à faibles ressources : 2 personnes ont reçu chacune 150 €.

LES COLIS DE NOËL

Seules les personnes en institutions (5) et une personne du village reçoivent désormais un colis.

INFORMATIONS DIVERSES

Autorisation de suppression du CCAS :

la loi du 7/08/2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), permet de supprimer par délibération du conseil municipal le CCAS pour les communes de moins de 2 500 habitants.

Le Trésorier constate que de nombreux CCAS appartenant à celles-ci sont inactifs ou peu actifs (- de 2 000 € de charges) et que l'obligation légale le conduit à de lourdes charges administratives même en l'absence de toute opération significative.

A l'occasion du renouvellement des assemblées, il incite donc à supprimer ces petites structures en précisant que l'action sociale d'intérêt communale serait gérée par la commune. Les opérations financières prises en compte dans le budget communal.

Il faudrait créer une commission communale pour traiter de l'action sociale sachant qu'il existe déjà le CCAS ! Les membres du CCAS souhaitent conserver le CCAS, structure de proximité auprès des citoyens.

Service "Accompagnement des familles"

Ce service s'adresse aux enfants de 3 à 18 ans et leur famille des communautés de communes Porte de Maurienne et 4C. Il leur assure la prévention, la protection et l'accompagnement socio-éducatif grâce à des accueils en journée, un suivi intensif et continu.

Plateforme téléphonique ATEO73

Le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie (hôpital psychiatrique de Bassens) a mis en place un Accueil Téléphonique d'Ecoute et d'Orientation dédié à la santé mentale : ATEO73.

Cette plateforme a pour vocation d'informer sur l'offre de soins en santé mentale sur la Savoie, d'orienter les appelants vers les structures et les professionnels adaptés etc...elle ne gère pas l'urgence.

Appels gratuits et confidentiels : 04 79 60 31 00 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Savoie

Elle poursuit le développement de sa mission d'information avec un nouveau site internet : www.mdph73.fr

Elle continue l'expérimentation de permanences d'accueil sur les territoires de Savoie et notamment en Maurienne. Pour prendre rendez-vous à St Jean : 04 79 64 45 34 (CLIC Maurienne, av. des Clappeys)

Madeleine Laperrouse

Commune de Sainte Marie de Cuines
Personnes à Mobilité Réduite ou à Haut Risque Vital
Personnes sensibles en cas de Canicule
Fiche d'inscription sur le registre communal
pour recevoir une aide spécifique en cas d'évènement majeur

A RETOURNER A LA MAIRIE DE SAINTE MARIE DE CUINES
Ces informations resteront confidentielles

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Numéro de téléphone :

Qualité au titre de laquelle la personne souhaite être inscrite sur le registre :
• Personne :
 à Haut Risque Vital (assistance respiratoire, dialyse à domicile, etc.)
 à Mobilité Réduite
• Personne sensible en cas de Canicule :
 personne âgée de plus de 65 ans
 personne âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail
 personne adulte handicapée résidant à son domicile

Contraintes particulières / Remarques :

N.B. : Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune.
En retournant ce document, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie après de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

A.....le.....
Signature
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

LE RELATIONNEL

MEMBRES ÉLUS

Madeleine LAPERROUSE (Responsable)
Célia CORONEL, Philippe GIRARD,
Laëtitia SCHNEIDER.

MEMBRES EXTÉRIEURS

Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE.

2020 UNE ANNÉE BLANCHE

Après la cérémonie des vœux, l'année a été bouleversée, marquée par la montée de la pandémie et les confinements. De nombreuses annulations (fête des voisins, R'leva, etc...) ont plongé notre village dans le repli et l'isolement parfois difficilement supportables.



La troupe Antonia Flamenco

Seule éclaircie, le spectacle proposé par Daniel GROS et Dolorès AYALA qui nous a réunis au cœur de l'été chez Josette, avec le Chœur des Hommes et Pierre DOMPNIER.

Danse, chant, histoire du patrimoine sans oublier l'humour dans cette période difficile, ont enchanté le public.



Le Chœur des Hommes

2021 : UNE ANNÉE ENCORE PERTURBÉE PAR LE VIRUS

Pas de cérémonie des vœux, un nouveau confinement, un 8 mai sans la population mais l'espoir renaît avec l'arrivée des vaccins et peu à peu la reprise d'une vie presque normale.

Après le contretemps de l'an dernier, la R'leva, une tradition bien vivante, a pu se tenir le 22 août.

Les habitants de Sainte Marie avaient fait comme d'habitude, une première étape au chalet de Plan Pra, prêté amicalement par François Combet, pour un café qui boostait les randonneurs.

Après la messe célébrée par le père Alexis, les marcheurs des deux villages se sont dirigés vers le Plan d'Danses. Un copieux apéritif offert par les élus les attendait.



Durant la messe au col de Cochemin, dans un cadre grandiose

Une promenade digestive conduisait les plus courageux à plus de 2000 m d'altitude à la croix du Grand Châtelard.

Le dernier (???) Festival MERCI LES POTES a permis de nous retrouver et nous a régales.

Cette fois encore Daniel GROS a réuni ses acolytes du 26 au 31 octobre dans le village (et chez nos voisins de Pontamafrey et du Châtel) pour notre plus grand plaisir.

Un programme toujours très éclectique et de qualité, musique, danse, chanson, théâtre et bien sûr de l'humour pour nous sortir de la morosité du moment ! Un succès total et mérité !

En voici un florilège en quelques images.
(photos Pixilie)



La compagnie PAPAGALLI : ça va râler !



Théâtre Au Grand Châtelard, PLANCHES A VOIX : trois ruptures



La soirée musique avec le trio Marie-Laure BOUVIER aux cors des Alpes Ainsi que le duo Manu HIDALGO et le trio Gabriel GEHAN



La compagnie Daniel GROS : Jean du Pays
Au foyer rural de Pontamafrey



La compagnie Antonia Flamenco : las pierras bailan
à l'ancienne église du Chatel

Soirées Chansons : le 27 octobre Couleur café, Carole Hicter, Goun



Le 30 octobre : Toutencanon, le retour de Pierre Yves et Christophe, Xavier Gernet



C'était le 31 octobre 2021 à Sainte Marie !



Daniel GROS nous présente ses dix acolytes pour un final inoubliable (de gauche à droite) : Vincent ROCA, WALLY, Serge PAPAGALLI, Daniel VILLANOVA, CHRAZ, Marianne SERGENT, Jean Patrick DOUILLON (dit DOUDOUILLE), Jean Michel MATTEI, Serge LLIADO et Pierre AUCAIGNE

L'EAU, LA FORÊT ET LES SENTIERS

L'ASSAINISSEMENT ET LES DÉCHETS

MEMBRES ÉLUS

Christian DELEGLISE (Président), Gérard BORDON, Emmanuel DA SILVA, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Olivier MARTIN-COCHER, Laurence ROSTAING, Emilie SORNET

MEMBRES EXTÉRIEURS

Serge ARLAUD, Maurice COMBET, Claude RUBAT, Désiré VIOLIN

L'EAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE L'EAU/ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	21 678.45 €	39 575.82 €	- 17 897.37 €
Exploitation	145 459.47 €	100 518.59 €	+ 44 940.88 €
TOTAL	167 137.92 €	140 094.41 €	+ 27 043.51 €

Sur l'exercice :

un excédent de fonctionnement de 44 940.88 €, un déficit d'investissement de 17 897.37 €. Le résultat entre les sections est en excédent de 27 043.51 €.

Au 01/01/ 2021, le déficit d'investissement reporté était de 14 271. 34 €, il est porté à 32 168.71 € fin 2021.

Au 31/12/2021 le compte administratif de l'eau fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un excédent de 12 772.17 €

BUDGET PRIMITIF 2022 DE L'EAU/ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	173 493.03 €	173 493.03 €	0 €
Exploitation	212 561.32 €	212 561.32 €	0 €
TOTAL	386 054.35 €	386 054.35 €	0 €

Cette année, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré grâce à l'abondement du budget communal de 85 000 € afin de permettre la réalisation de travaux.

LES TRAVAUX

Installation de deux traitements d'eau par ultraviolets, un pour les sources de l'Ullette et un pour la source du Mont sur le réservoir du Mont. Celui-ci sert d'une part à assurer la distribution du réseau d'eau du Mont et d'autre part de transit vers le réservoir de la Tour qui lui alimente environ 80% de la commune.



Sur l'arrivée de la conduite d'adduction, est installé un traitement d'eau par ultraviolet. La capacité de traitement de ce système de désinfection est de 25m³ /h. Cet équipement assurera la désinfection permanente de l'adduction au débit demandé.

La situation de ce réservoir étant éloignée de toute alimentation électrique, il a donc été équipé d'une nano-turbine CLA-VAL.

Ce système ingénieux qui permet de produire de l'électricité à partir de l'énergie hydraulique (générée par différentiel de pression dP- ici réglée à 1.5 bar) transitant dans les canalisations.



Un chalet en bois a été installé sur le réservoir pour protéger l'installation.

L'ASSAINISSEMENT

MEMBRES ÉLUS

Christian DELEGLISE (Président), Gérard BORDON, Emmanuel DA SILVA, Philippe GIRARD, Bernard GROS,

MEMBRES EXTÉRIEURS

Serge ARLAUD, Maurice COMBET, Claude RUBAT, Désiré VIOLIN

Au niveau de la station d'épuration, des dé-grilleurs et des pompes de relevage, les interventions sont, non seulement particulièrement techniques, mais également du fait de l'insalubrité du milieu, elles nécessitent pour nos agents des vaccins ainsi que des EPI (Equipement de Protection Individuel) et des protocoles spécifiques.

Nous avons confié à l'entreprise VEOLIA d'assurer la maintenance pour du préventif, du contrôle ainsi que pour toute intervention obligatoire, ou de réparation :

- évacuation, curage
- contrôle de l'armoire électrique
- contrôle de bon fonctionnement
- faucardage 1 fois/an
- réunion biannuelle.

Le coût annuel de cette prestation s'élève à 15 600 €.

Des contrôles inopinés établis par SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Entretien des Stations d'Épuration) ont montré que les rejets sont conformes.

Au niveau de l'assainissement non collectif (concernant les hameaux), 4 installations ont été contrôlées par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) en 2021.

LA DEFENSE INCENDIE

Installation d'une réserve incendie au Mont-d'en-Haut d'une capacité de 60m³.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TRUCHET pour un coût total de 17 862 € (la citerne, sa mise en place et son raccordement au poteau incendie).



LES DÉCHETS VERTS

Depuis 2016, les habitants, et eux seuls, peuvent venir déposer leurs déchets verts aux heures d'ouverture près du hangar communal.

Une benne de 35 m³ est mise à disposition des usagers pour recueillir les dépôts empêchant la prolifération des rats et autres nuisibles. Elle est posée sur un dallage facilitant son enlèvement.

En 2021, 13 rotations ont été effectuées. Elles ont permis d'évacuer 88,240 tonnes de végétaux pour un coût de 2 740 € ht (2 420 € de transport et 320 € de location).

LA GESTION DE LA FORÊT

Exploitation de chablis

Suite à des coups de vent durant l'hiver 2019-2020 et des sécheresses estivales, de nombreux arbres ont été couchés dans la forêt. Les épicéas renversés dans l'hiver sont déjà attaqués par des scolytes qui dès l'arrivée à terme de la première génération va s'envoler dans les arbres sains à proximité et provoquer leur mort. La seule méthode de lutte est de les récolter avant l'envol de cette génération et de les sortir de la forêt.

Au total, exploitation de 924.28 m³ de chablis : 808.90 m³ dans la forêt communale et 115.38 m³ sur des parcelles privées, après autorisation des propriétaires.

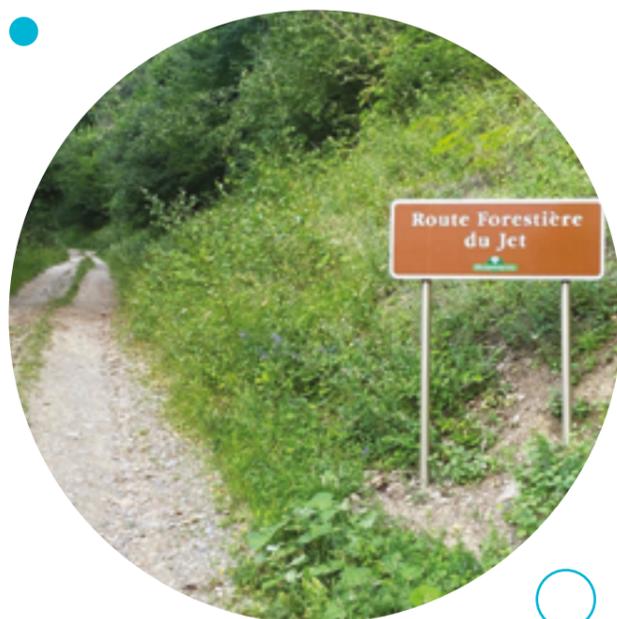
64.07 m³ iront en bois d'œuvre (charpente etc...) et 860.21 m³ en bois énergie pour alimenter la chaufferie communale.



G. Guillermand et JB Panini durant l'exploitation

Travaux d'entretien

- Dégagement et dépressage de semis naturels d'épicéas parcelle n° 30 sur 3.20 ha.
- Elagage et curage des rigoles métalliques sur les pistes forestières.
- Fauchage des sentiers sur la partie haute de la commune.



Signalisation des pistes forestières

Pose d'un panneau en début de piste pour indiquer leur nom, pour faciliter les accès aux secours si besoin, et aux entreprises.



Chantier pelle araignée

Travaux de sol, avec une pelle araignée équipée d'une griffe, préparatoires à la régénération.

LE BALISAGE DES SENTIERS, LES VOIES DOUCES

MEMBRES ÉLUS

Christian DELEGLISE (Président), Emmanuel DA SILVA, Bernard GROS, Christophe LEMAITRE, Olivier MARTIN-COCHER, Emilie SORNET,

MEMBRES EXTÉRIEURS

Maurice COMBET, Désiré VIOLIN

Réouverture du chemin de la Brouve par les membres de la commission balisage, pour relier les Champagnes au chef-lieu, avec un changement de trajectoire par rapport au chemin historique.



Quelques membres de la commission sur le terrain



Quel plaisir de pouvoir rouler en toute sécurité !

Réouverture aussi de l'ancien chemin qui part de Bruchet pour rejoindre le Mont via le Noiret.

Les travaux ont été effectués lors de la journée citoyenne par les bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps. Un grand merci à eux !



le Balisage DES SENTIERS



Les sentiers sont tous balisés, ils doivent être équipés de petites plaquettes indiquant le patrimoine communal à découvrir, la faune et la flore.

Le panneau des itinéraires balisés conçu par Maurice COMBET, situé dans le hameau du Mont-d'En-Bas.



LES AUTRES DOSSIERS

LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Ce dossier important du précédent mandat a été approuvé par le conseil municipal fin janvier 2020.

De plus, la compétence urbanisme était à nouveau transférable de plein droit dès janvier 2021 à la communauté de communes 4C... Le conseil municipal s'est opposé à ce transfert car il est souhaitable de conserver cette compétence de proximité afin de maîtriser l'urbanisme sur la commune.

LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

- Le dernier terrain de la Zone d'Activités a été vendu. La 4C, qui a la compétence économique, a validé le projet d'installation d'un centre de rééducation présenté par un cabinet de kinésithérapeutes. Un nouvel atout pour notre commune.
- La SFTRF a donné un accord de principe pour céder plusieurs parcelles à la 4C en vue de l'extension de la zone sur la partie droite en face de l'Hôtel B&B et la station AS24...
- Intermarché poursuit son développement pour devenir un Hyper !
Un agrandissement nécessaire afin d'améliorer sa surface de vente et proposer de nouveaux services à la clientèle du bassin de vie de la 4C, tout en privilégiant les commerçants locaux et sans les concurrencer...

Philippe Girard

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Rappel : L'extinction de l'éclairage public de 0 heure à 4 heures était effective depuis le 1^{er} novembre 2018 sauf pour les hameaux du Mont et de Champfleury.

Parallèlement, dans le cadre de cette démarche écologique et économique, nous avons entrepris depuis 2018 de procéder au remplacement des lampes anciennes et énergivores par des lampes type LED.

Ainsi au 31 décembre 2021, 146 points d'éclairage ont été aménagés avec des LED.

La combinaison de ces 2 actions a permis d'économiser près de 10 000 € sur l'année 2019. A terme nous tablons sur une économie de l'ordre de 65 % (à prix constant de l'électricité)

Compte tenu que ces opérations de modernisation de l'éclairage public sont, pour l'instant, encore assez bien subventionnées, nous avons prévu au budget 2022 une somme importante (80 000 €) afin de finaliser le passage en LED sur l'ensemble de la Commune. En compensation, nous espérons des subventions à hauteur de 41 360 €.

Ce ne sont pas moins de 87 mâts qui seront ainsi équipés en 2022.

En ce qui concerne la zone d'activité des Grands Prés (10 points lumineux à traiter) le financement sera assuré par la Communauté de Communes (4C) qui en détient la compétence.

Gerard Bordon

FORET COMMUNALE

La récolte des chablis en forêt communale



Stockage des chablis à Plan Poirier

Durant l'été 2020, ce sont 809 m³ de chablis qui ont été récoltés sur l'ensemble de la forêt communale dans l'objectif de réduire la prolifération des scolytes et alimenter la chaudière communale.

Les arbres à exploiter sont repérés au GPS, numérotés et cartographiés afin que le bûcheron-débardeur puisse les localiser plus facilement.

Le printemps sec de 2020 était très favorable au développement des scolytes et l'effort entrepris aurait été vain sur la forêt communale si les bois des propriétés privées voisines étaient restés en forêt.

La récolte des chablis sur les parcelles privées



Chablis privés dans l'enclave de Luliette

Partant du constat que de nombreux chablis sur les parcelles privées n'étaient pas récoltés, un recensement a été fait sur les bord des routes et pistes selon 3 critères :

- **Sanitaire** pour les bois verts tombés récemment et infestés de scolytes.
- **Sécurité** pour les bois secs en bordure de voirie dangereux pour les usagers.
- **Paysager** pour les bois secs et bien visibles qui dénaturent le paysage.



Les bois ont également été numérotés au GPS, cartographiés, recensés par essence, diamètre et enjeux et la mairie a contacté les propriétaires pour :

- Les informer qu'ils possédaient des chablis sur leurs parcelles.
- Leur demander l'autorisation de les récupérer s'ils ne le faisaient pas eux-mêmes pour alimenter la chaudière de la commune.



Scolytes à l'état larvaire

Une très grande majorité des propriétaires a cédé ses bois, essentiellement des sapins et épicéas moins adaptés à un chauffage individuel et souvent difficiles et dangereux à exploiter en zone montagneuse sans expérience et matériel adapté et de plus très disséminés.

Ce sont ainsi 115 m³ qui ont été sortis de ces parcelles privés pour produire du bois énergie.

Nous tenons donc à remercier les propriétaires qui ont autorisé l'évacuation de ces bois afin de lutter contre la prolifération des scolytes ; réduire le nombre d'arbres qui tombent sur les routes et permettre ainsi de profiter de paysages plus agréables.

De nombreux arbres sont conservés volontairement afin de favoriser la biodiversité mais ce sera l'objet d'un autre article.



Office National des Forêts
Gilles Guillermand



Délégation départementale de la Savoie
CS 93 383
69418 LYON cedex 03
tel : 04 72 34 74 00

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : STE MARIE DE CUINES CHEF-LIEU
appartient à : MAIRIE DE SAINT MARIE DE CUINES
est exploité par : MAIRIE DE SAINT MARIE DE CUINES

2021 Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	8	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	1.20	1.50	1.80
ARSENIC Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre. Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	1	0.75	0.75	0.75
PESTICIDES Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondues.	Bonne qualité	µg/L	1	0.000	0.000	0.000
DURETE Teneur en calcium et en magnésium. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau moyennement calcaire	°f	2	27.60	29.80	32.00

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2021. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

073001182



Délégation départementale de la Savoie
CS 93 383
69418 LYON cedex 03
tel : 04 72 34 74 00

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : SAINTE MARIE DE CUINES LE MONT
appartient à : MAIRIE DE SAINT MARIE DE CUINES
est exploité par : MAIRIE DE SAINT MARIE DE CUINES

2021 Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	6	0

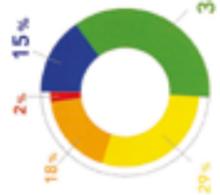
Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	0.00	0.95	1.90
DURETE Teneur en calcium et en magnésium. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau calcaire à très calcaire	°f	2	25.90	36.85	47.80

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2021. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

073005180

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau Situation en 2020

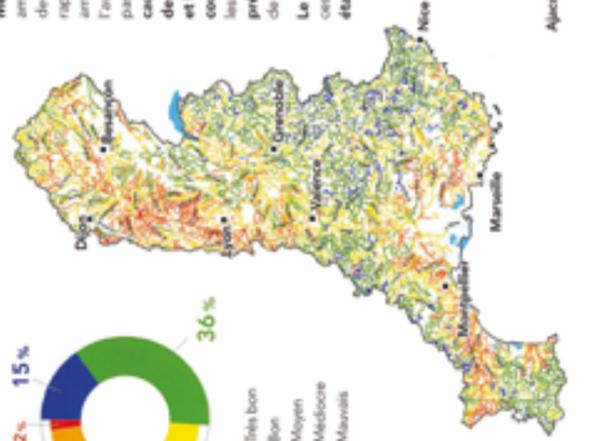


Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais

Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique révisée de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes actuelles de dégradation de la qualité de l'eau sont l'eutrophication du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état.



La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3000 km de cours d'eau
- > 1000 km de côtes



SAUVONS L'EAU!

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE CORSE
2,4, allée de Lodi, 69303 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr

027192 • 13 • 2022



ÉDITION 2021

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



SAUVONS L'EAU!

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.



Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,81 € TTC/m³ et de 4,15 € TTC/m³ en France*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'Agence de l'eau.

Cet impôt est révisé par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : répartition de l'Agence de l'eau à partir des données Insee 2018

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2021

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3,4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taxes sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau et sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

En sus de ce qui rapportent les redevances, le gouvernement a décidé d'accorder à l'agence 63 M€ de crédits pour contribuer à la relance des investissements dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



• **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

• **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 85,99 M€.

Découvrez le 11^e programme Sauvegarde l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'activité a été fortement impactée par la crise sanitaire en 2020. La bibliothèque a fermé suite au premier confinement dès le 12 mars 2020. Elle a ouvert le 6 juillet 2020 en respectant strictement les mesures de protection préconisées dans la lutte contre le virus.

Cependant les visiteurs "séniors" et nos petits écoliers ne sont pas revenus.

Nous reprendrons contact avec les enseignants du groupe scolaire à la rentrée afin de remettre en place des ouvertures spécifiques et redynamiser notre lectorat, les enfants entraînant les parents lors des permanences du soir à la sortie de l'école.

Grâce à la subvention communale annuelle de 800 €, notre fonds propre s'enrichit chaque année de nouveautés pour adultes et jeunes.

Nous bénéficions également des services de la bibliothèque départementale (SAVOIE-BIBLIO) qui met à notre disposition un fonds d'ouvrages, CD ou DVD, expositions etc... que nous pouvons régulièrement renouveler et qui peut répondre à vos demandes de réservation.

L'opération "Premières Pages" suspendue en 2020 à cause de la pandémie, a permis d'offrir à Clara et Eloane, l'album "Avec toi" autour d'un goûter partagé avec les familles.



Don de livres : nous acceptons les livres récents et en bon état, dans la limite de la place disponible. Nous avons décidé d'offrir l'excédent aux lecteurs, lors des permanences du soir.

Les bénévoles :

Françoise BOZON-VIAILLE,
Christine FEJOZ, Roland GAVASSO,
Odette ROUGE et Madeleine LAPERROUSE

Permanences

**le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30
(le lundi seulement en juillet-août).**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles peuvent vous apporter une sélection d'ouvrages, il suffit d'appeler **le 04 79 56 30 74.**

LE SYNDICAT ARC ENERGIES MAURIENNE



Nous vous avons informés à plusieurs reprises de la volonté des municipalités gérant une Régie Electrique (Saint Avre, La Chambre, Saint-Martin-sur-La-Chambre, La Chapelle et Sainte-Marie-de-Cuines) de se regrouper, de mettre leurs moyens en commun et surtout à terme de constituer un syndicat à vocation unique (SIVU)

Depuis 2010, les représentants d'un groupe de travail se sont réunis à de nombreuses reprises pour échauffer ce projet ambitieux qui a été initialisé en 2011 par l'embauche d'un directeur commun (aux 5 ex-régies) puis par la signature d'un contrat commun de dépannage et de maintenance avec ENEDIS.

En 2019, la municipalité de La Chambre a quitté le groupe de travail n'acceptant pas les règles d'intégration au futur syndicat.

Dans le même temps les élus de Pontamafrey (commune de La-Tour-en-Maurienne) ont demandé à pouvoir faire partie du syndicat après avoir pris connaissance des conditions d'entrée dans la future structure.

Pour acter cette démarche, les 5 communes concernées ont pris une délibération concordante à l'attention des Services de l'Etat pour demander la création du syndicat Arc Energies Maurienne au 1er janvier 2020 et entériner les statuts.

L'arrêté préfectoral portant création du syndicat Arc Energies Maurienne au 1er janvier 2020 a été signé en date du 9 octobre 2019.

Le syndicat est donc opérationnel depuis le 1er janvier 2020 et les anciennes régies des communes concernées (Saint Avre, Saint-Martin-sur-La-Chambre, La Chapelle, Sainte-Marie-de-Cuines et Pontamafrey) ont cessé d'exister à cette même date. Le transfert de l'actif et du passif de chaque régie au syndicat a été réalisé au cours du premier semestre 2020, après prise de nouvelles délibérations concordantes.

Suite aux élections municipales de 2020, la nouvelle équipe de La Chambre a souhaité que sa Régie fasse partie du syndicat ARC ENERGIES MAURIENNE, l'intégration a été réalisée le 1^{er} janvier 2021.

Avec le nouveau périmètre des 6 anciennes régies, ARC ENERGIES MAURIENNE gère près de 2 400 abonnés et environ 2 750 points de livraison.

Le comité syndical est composé de délégués nommés par les conseils municipaux des communes membres.

Chaque commune a donc désigné 2 délégués titulaires (qui ont pouvoir de vote) et un délégué suppléant.

Le syndicat est administré par un président et un vice-président tous deux élus par le comité syndical.

Président : Gérard BORDON

Vice-président : Jean-Claude CHAPPELAZ

Le siège du syndicat est situé dans des bureaux spécifiques dans l'enceinte de la Mairie de Saint-Avre.

Le personnel exécutif est composé d'un directeur et de deux secrétaires. L'accueil au public est ouvert du lundi au vendredi de 15 h 30 à 18 h 30.

Directeur : Bruno VILLEMEN

Secrétaires : Catherine ZINI et Caroline DUFOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2020 de nombreux investissements de sécurisation, de fiabilisation et de renforcement des réseaux d'alimentation ont été réalisés. Les projets de bouclage entre les postes d'alimentation de Saint Avre, Saint Martin, Sainte Marie et La Chambre devraient se concrétiser fin 2022 début 2023. Ensuite sera étudiée la sécurisation de l'alimentation de Pontamafrey par un bouclage avec le réseau de Sainte Marie.

Le montant des investissements réalisés en 2021 est de 543 000 €. Le budget primitif de 2022, en ce qui concerne les investissements, se monte à 700 000 € dont 400 000 € environ pour les liaisons et bouclages Saint Avre / Sainte Marie et La Chambre / Saint Martin.

Gerard Bordon

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES ?



1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

- www.signalement-ambrosie.fr
- L'application mobile Signalement-ambrosie
- email : contact@signalement-ambrosie.fr
- téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles de même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les froisse dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou rendez le site www.ambrosie.fr



PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !



IL EST TRÈS PETIT
5 MM

IL EST RAYÉ
NOIR ET BLANC

IL PIQUE DURANT
LA JOURNÉE

SA PIQÛRE EST
DOULOUREUSE

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE
SIGNEZ SA PRÉSENCE SUR :
www.signalement-moustique.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né sur votre extérieur ou dans votre quartier.**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre **les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).



Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. C'est là qu'il faut agir...

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !



LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner... coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.



Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).



Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu.

Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Signaler la présence d'un moustique tigre : www.signalement-moustique.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'INTERCOMMUNALITÉ

La concertation continue à tous les niveaux afin d'offrir à nos populations des services de qualité... Voici quelques dossiers et actions engagées durant ces deux années écoulées avec de nouvelles compétences.

1. la 4C (Communauté de Communes du Canton de La Chambre)

La maison de santé pluridisciplinaire

Elle reste une priorité pour la communauté de communes. Suite aux études des années passées, l'on se dirige vers un réaménagement de l'ancienne gendarmerie située sur la commune de La Chambre pour accueillir ce pôle social des services. Il était un temps difficile de trouver les occupants mais à partir du moment où les lieux sont définis, les professionnelles de santé (médecins, infirmiers, dentistes, etc....) semblent répondre plus favorablement.

A cette structure serait associée une résidence autonomie, permettant d'offrir aux citoyens du bassin de vie de la 4C, des logements réservés aux personnes moins dépendantes, ce qui permettrait de libérer des places en établissement Ehpad.

La compétence économique relevant de la communauté de communes, la commune a vendu le dernier lot de la zone d'activités à la 4C. Un cabinet de kinésithérapeutes va installer un centre de rééducation ce qui serait complémentaire au futur pôle des services de santé en création sur La Chambre.

La gare SNCF

Une réflexion pour sa réhabilitation est à l'étude afin de rassembler plusieurs services. De même, l'ouverture des locaux a été reconduite avec la SNCF, du lundi au vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h de décembre à avril, afin de pouvoir accueillir les usagers au cours de la saison hivernale.

La petite enfance

Il a été engagé les extensions de la micro-crèche de St Rémy de Maurienne et de la halte-garderie de St Etienne de Cuines pour offrir toujours de meilleurs services.

Le haut débit et la couverture numérique

Nous n'avons pas le sentiment d'avancer concrètement sur notre territoire, là où les zones à débit insuffisant avaient été identifiées et devaient être traitées en priorité... ce qui est le cas pour Ste Marie. Le département a successivement remplacé les opérateurs de gestion en charge des prestations de raccordements.

Sur notre commune, les repérages dans les réseaux secs ont été finalisés et des armoires de regroupements ont été installées dans certains secteurs... Nous vous tiendrons informés de la suite et espérons vivement une installation rapide chez les particuliers car nous sommes bien conscients que l'impact n'est plus négligeable dans notre quotidien... notamment dans une période où l'on encourage le télétravail !

La réduction de la consommation d'énergie

La 4C a souhaité agir sur l'éclairage public...

Plusieurs communes pionnières, dont Ste Marie depuis 2017, préoccupées par les problèmes environnementaux, avaient déjà lancé différentes initiatives auxquelles d'autres municipalités ont adhéré.

C'est remarquable, car les 12 communes sont favorables à mettre en œuvre des décisions concrètes : extinction en cœur de nuit, diminution, et passage en LED.

Un récent sondage effectué pour l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement révèle que 80 % des Français sont favorables aux extinctions en milieu de nuit, afin de protéger la biodiversité.

Celles-ci présentent un double avantage pour nos collectivités, d'abord écologique en réduisant la pollution lumineuse mais aussi et surtout économique puisque les gains sont réels. Notre communauté de communes, est la première en Maurienne, avec ses 12 communes membres, à œuvrer dans ce sens...

Concernant l'éclairage publicitaire, des préenseignes et enseignes lumineuses... une réglementation existe sur l'extinction nocturne et il est prévu de la faire respecter.

Enfin, il sera proposé à partir de 2021 d'organiser des actions de sensibilisation sur la préservation de la biodiversité, qui fédéreraient l'ensemble des communes, en participant à l'évènement « le mois de la Nuit ». Cette opération nationale vise à sensibiliser le public à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne en observant le ciel étoilé avec des astronomes initiés ...

La mobilité

Une démarche a été menée par le SPM en collaboration avec les intercommunalités, afin d'offrir une solution de déplacement alternative à la voiture individuelle. La 4C a validé l'organisation et l'adhésion à « REZO Pouce ».

C'est un réseau déployé en lien avec les collectivités publiques en zone rurale ou périurbaine. L'objectif

est d'inciter les habitants à faire du covoiturage. Le dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité, à faciliter en priorité les déplacements des personnes en organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop. C'est en quelque sorte un « BlaBla Car » rural !

Ce réseau s'inscrit parfaitement dans nos objectifs et notre volonté de contribuer à la transition écologique. La commune a donc souhaité s'engager dans la démarche. Toutes les informations sur les modalités d'organisation aussi bien pour le passager que le conducteur, sont en Mairie à la disposition des citoyens ou relayer sur le site REZO Pouce www.rezopouce.fr ou au 05 63 05 08 00.

Un emplacement a été défini sur le parking de la bibliothèque et le panneau REZO Pouce a donc été mis en place en collaboration avec le SPM.

Autre piste de réflexion sur la 4C

L'organisation d'un circuit de bus, afin de faciliter les déplacements de nos concitoyens dans leurs démarches quotidiennes pour se rendre notamment aux différents services (médicaux, commerciaux...) présents sur la 4C.

La rénovation énergétique des logements :

Le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat 73 (SPPEH) a été mis en place en Maurienne et au niveau de notre bassin de vie de la 4C. Des permanences sont proposées par France Services à DECLICC pour les propriétaires qui souhaitent des conseils et un accompagnement pour réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Ces permanences sont assurées par l'ASDER FAIRE Savoie et des aides sont accordées dans le cadre de « Ma Prime Rénov ». Ce service a été très sollicité sur notre territoire ce qui est une bonne chose et montre que les citoyens se sentent concernés dans cette transition énergétique...

2. le SPM (Syndicat du Pays de Maurienne)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Il a été approuvé en février 2020, et fait l'objet de plusieurs recours. Sa mise en œuvre est reportée...

En matière de mobilités, la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) adoptée en décembre 2019 définit les grands principes de la mobilité sur les territoires : des transports du quotidien plus faciles moins coûteux et plus propres. Les 5 communautés de communes de Maurienne dont la 4C se sont dessaisies de cette compétence et l'ont transférée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes à laquelle il revient alors d'organiser une offre complète.

Toutes les intercommunalités de Maurienne ont d'ailleurs retenu un seul bassin de mobilité pour l'ensemble du territoire. Par conséquent, un contrat sera signé entre les intercommunalités et la Région.

L'itinéraire cyclable de fond de vallée, nommé V67

Il est inscrit au réseau national des Vélo-routes, il se poursuit mais pas à la vitesse souhaitée !

En effet, la Région qui a repris la maîtrise d'ouvrage, a lancé la consultation pour la maîtrise d'œuvre à court terme et uniquement sur le tracé entre Aiton et St Jean de Maurienne...

Nous nous interrogeons : les premiers kilomètres verront-ils le jour avant la fin du mandat ?

La GEMAPI

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est organisée à l'échelle de la Maurienne, auparavant cette compétence était administrée par les communes.

Le SPM assure différents programmes d'actions pour les 5 communautés de communes, financés principalement par la taxe dite « Gemapi », prélevée sur les impôts locaux de chaque foyer. Ce sont des actions d'entretien de la végétation ou d'entretien sédimentaire sur des cours d'eaux jugés prioritaires.

En ce qui concerne notre commune, des études et des travaux ont été réalisés en 2021 :

- **L'Entretien de la végétation sur le torrent du Glandon** (abattage et billonnage d'arbres) au niveau du pont entre Ste Marie et St Etienne de Cuines afin de supprimer le risque d'embâcles à l'aval, et d'entretenir les ouvrages de protection contre les inondations.
- Une **Etude de danger sur le Glandon** a été lancée à partir de 2021. Cette étude vise à instruire les digues présentes sur le torrent afin de définir le niveau de protection et les zones protégées par les ouvrages.

Enfin, le programme 2021 des travaux sur la 4C a été conséquent. Il est à rappeler que l'ensemble des travaux du territoire est proposé et décidé en comité de pilotage Maurienne avant une présentation en conseil syndical pour validation. Les travaux sont déterminés en fonction des priorités et des urgences, mais il est veillé que chaque communauté de communes soit servie ! Cette compétence est un bel exemple du travail en bonne collaboration entre toutes les intercommunalités, avec des échanges toujours fructueux et très respectueux ou le principe de solidarité est bien appliqué...

Philippe Girard



La participation demandée à la commune pour 2020

Collecte sélective	Traitement	Collecte des ordures ménagères	Déchèterie	Péréquation pour investissement	Total
8 € x nbre d'habitants DGF* soit 6 968 €	150 € / t estimation : 243 t soit 36 450 €	27 386 €	Pour 823 habitants soit 34 918 €	18.70 € x nbre d'habitants DGF soit 16 288 €	122 010 € + 5 711 € de régul. 2020

Soit une participation demandée de 127 721 €

(*Nbre d'habitants DGF = nombre d'habitants 823 + nombre de résidences secondaires 48 = 871)

Comment faire baisser ce coût ? En adoptant plusieurs gestes simples

Je réduis mes emballages

A quoi servent les emballages ? Ils sont utiles pour préserver, conserver et transporter les aliments mais aussi informer les consommateurs. Tous les emballages sont-ils vraiment utiles, à vous de choisir !!

Petits trucs :

- j'utilise des boîtes réutilisables pour le stockage ou le pique-nique, pas de récipient jetable.
- j'utilise du savon plutôt que du gel douche (3kg de déchets/an pour une famille de 4 personnes, le savon lui, est peu emballé et moins cher).
- je bois l'eau du robinet de bonne qualité à Ste Marie.

Je réduis le gaspillage alimentaire



Chacun d'entre nous jette 137 kg de produits alimentaires à la poubelle par an. On estime que 1/3 de la nourriture produite dans le monde finira à la poubelle. Gaspiller de la nourriture, c'est aussi gaspiller des ressources naturelles quand on sait que la fabrication de 4 steaks hachés nécessite 8000 litres d'eau !



Comment mieux faire ? Petits trucs :

- Préparer une liste de courses.
- Je surveille les dates limites de consommation* et je rends accessibles facilement les aliments à consommer rapidement.
- Je cuisine les quantités en fonction du nombre de personnes à table (100 g de pâtes par personne, 1/2 verre pour le riz, 3 cuillères à soupe pour les lentilles...)
- J'accommode les restes.
- Je pense à congeler les aliments que je ne consommerai pas rapidement.

* **La date limite de consommation** s'applique à des produits susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé.

La date de durabilité minimale ou date limite d'utilisation optimale : une fois la date passée, la denrée ne présente pas de danger pour la consommation mais peut avoir perdu quelques qualités gustatives.

QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

LE VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES QUE NOUS PRODUISONS EST BIEN TROP CONSÉQUENT, SACHANT QU'ON Y RETROUVE DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE COMPOSTÉS, RECYCLÉS OU TOUT SIMPLEMENT ÉVITÉS. AUTOPSIE DE NOTRE POUBELLE.

TOUJOURS TROP D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS PRODUITS PAR LES FRANÇAIS

51% d'ordures ménagères (déchets non triés) qui finissent incinérées ou mises en décharge



20% de déchets triés pour être recyclés (emballages, papiers, verre, textiles...)



29% de déchets apportés en déchèterie pour être recyclés en majorité



Les objectifs en France*

- ▶ -10 % de déchets ménagers en 2020 (par rapport à 2010)
 - ▶ -50 % de déchets mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)
 - ▶ 65 % des déchets orientés vers le recyclage en 2025
- *Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

DES « INTRUS » QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

Notre poubelle d'ordures ménagères contient :



Plus des 3/4 de son contenu n'y a pas sa place !



Triés dans les bacs ou points d'apport volontaire, ils sont recyclés en nouveaux produits.



Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisés en engrais et/ou en biogaz. En ajoutant les mouchoirs et autres papiers souillés, on peut même monter à 33%.



Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.
• vêtements, linge et chaussures dans les bornes textiles,
• petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins,
• médicaments à la pharmacie...

Trop de produits à usage unique



- ▶ couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés...;
- ▶ vaisselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes...);
- ▶ barquettes alimentaires de plats préparés;
- ▶ gadgets en plastique;
- ▶ etc.

COMMENT FAIRE MIEUX ?

- 1 Réduire tous les gaspillages**, notamment le gaspillage alimentaire à l'origine de 10 % des déchets.
- 2 Consommer autrement** : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...
- 3 Trier les papiers et les emballages** pour qu'ils soient recyclés.
- 4 Trier les déchets verts et alimentaires** pour les mettre dans son compost ou via une collecte séparée (obligation de généralisation du tri à la source d'ici décembre 2023).

POUR ALLER PLUS LOIN

Que faire de mes déchets : www.quefairedemesdechets.fr

Source : MDECOMTM 2017 - Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés - ADEME



SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, notre association composée de 9 Anciens Combattants d'Afrique du Nord adhérents et restants, essaient de participer au complet aux 4 cérémonies commémoratives : 19 Mars, 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre (Serge DESCHANEL, Ancien Combattant nous a quittés le 4 avril 2022).

Malgré une année particulièrement difficile due au Covid 19, notre association a tenu à être présente au Monument aux Morts pour honorer ce devoir de mémoire et clamer sans cesse des messages de Paix et ce malgré une 3^{ème} guerre mondiale qui se profile aux portes de l'Europe.

Le 11 Novembre 2021 a connu un rassemblement important avec la remise d'une 5^{ème} médaille (Médaille militaire) à notre camarade René DUFOUR par le général Bernard RATEL.

René est également notre porte drapeau depuis 15 ans et représente notre section dans les communes voisines.

La section remercie M. le Maire Philippe GIRARD et le Conseil Municipal, la classe de CM de Mme Charlotte DERRIER, le général RATEL, Mme la Députée de la Savoie Emilie BONNIVARD, l'Echo des Montagnes, les Pompiers, les Gendarmes et la population venue en nombre.

Merci pour la collecte des Bleuets de France (qui a rapporté 180 €), dont 60% au profit de l'aide sociale de l'ONAC et 40% restant à la caisse locale.

Continuons à venir nombreux à ces 4 cérémonies afin de perpétuer le devoir de mémoire auprès de nos jeunes et rendre hommage aux Combattants morts pour la France.

Une pensée pour notre camarade Aimé COMBET-BLANC, qui fut durant 30 années le Président de la section locale.

Le Président de la section

Aime Darve



Le général RATEL remet la médaille militaire à René DUFOUR
(photo HM GAUTHIER)



Le médaillé entouré des autorités civiles et militaires
(photo HM GAUTHIER)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES PETITES GRENOUILLES DE L'EDELWEISS



L'association des Parents d'élèves de l'école l'Edelweiss de Sainte Marie de Cuines a repris une activité presque normale en 2021-2022 avec un agenda qui s'est à nouveau rempli.

C'est autour d'un tout nouveau bureau que «Les petites grenouilles de l'APE» ont offert le panel habituel d'actions pour les enfants de Sainte Marie mais également quelques « nouveautés » pour cette année.

Ainsi nos enfants ont pu profiter des goûters et autres gourmandises offertes par les parents, à l'occasion d'halloween, notamment, et à la fin de chaque période scolaire.

Pour la fin de l'année les parents se sont vu proposer des articles de fêtes et gourmandises. Faire plaisir ou se faire plaisir en participant à la vie locale et à l'épanouissement des enfants reste un leitmotiv de cette association.

2021 aura vu la réduction de la pression sanitaire, ce qui a permis à l'APE de proposer des moments de convivialité et de joie. C'est le grand retour des stands et buvette en plein air. Un moment où les parents aussi peuvent se retrouver et partager sur la vie de la commune. La fête de la Saint Patrick d'abord, puis une chasse aux œufs organisée sous les orages, en

intérieur, a mis à l'épreuve l'imagination du bureau pour maintenir cet évènement très attendu. Enfin le spectacle de fin d'année, début juin, alors que le thermomètre (et les maitresses) s'affolent, l'APE a enregistré la participation record à son stand.

Un exercice qui ravive donc la joie du partage entre les élèves, les parents et l'équipe enseignante en dehors de l'école, grâce auquel l'APE a participé au financement du voyage scolaire des enfants de Sainte Marie. Évènement qui était attendu par tous depuis les premières restrictions de 2020.

L'APE remercie et félicite l'équipe enseignante (et sa coopérative scolaire), la commune et toutes les personnes, parents d'élèves ou non, qui ont contribué cette année encore à récolter les fonds utiles à nos petits bouts.

Le bureau vous donne rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets. Dans l'intervalle n'hésitez pas à partager vos idées avec nous sur notre page Facebook ou par email et retrouver les photos des évènements passés sur notre nouveau site apestemarie.fr ou sur l'application Android.

Pour l'APE, le vice-président

Florian Lascombes



Stéphanie, Mario, Florian, Messaline et Céline ont servi le somptueux goûter d'halloween

L'UNION BOULISTE

Voici un bilan rapide pour la saison 2021 - 2022.

Actuellement, nous avons

- 1 licencié 3^{ème} division,
- 10 licenciés 4^{ème} division
- 3 cartes loisirs et une trentaine de sociétaires.

Le Covid n'a pas arrangé les choses surtout vis-à-vis de nos anciens qui ont été un peu réticents à revenir au boulodrome.

Tous les concours 2021 ont été annulés.

Néanmoins l'activité a repris tous les mercredis après-midi.

- 3 concours seront organisés en 2022, le dernier aura lieu le 6 août.
- 4 concours sociétaires ont été organisés.

Le déplacement à Chialamberto aura lieu les 3 et 4 septembre 2022 (34 personnes feront le déplacement).

Louis Avanzi



LE COMITÉ D'ANIMATION DES 2 CUINES (CA2C)



Notre association CA2C reprend le cours de ses propositions d'animations du village.

Après ce temps d'arrêt imposé par la situation sanitaire nous avons pu organiser un cinéma en plein air à la fin de l'été - pour la première fois sur Sainte

Marie. Nous avons eu cette chance, sur la pelouse du terrain de tennis, en soirée, de visionner « les véto » film tout public apprécié par les habitants de Sainte Marie de Saint Etienne et du canton.

En 2022, à la fin du mois d'août nous allons renouveler cette expérience - et nous annonçons d'ores et déjà pour le 5 novembre un concert de HightVoltage (ACDC) à la salle polyvalente.

Un grand merci aux bénévoles, et à la municipalité toujours prête à nous accompagner dans la mise à disposition des locaux ou du matériel

Nous profitons de cette opportunité d'annonce dans notre bulletin municipal pour faire un appel à toutes bonnes volontés, nous manquons de collègues pour mener à bien toutes les animations que nous pourrions proposer.

Vous pouvez nous contacter au 06 12 43 54 17

Le Bureau du CA2C

L'ECHO DES MONTAGNES : TOUJOURS PRÉSENT !!!

Notre petit groupe de onze musiciens a assuré cinq sorties en 2021 essentiellement des commémorations, celles du 14 juillet à Ste Marie-de-Cuines et du 11 novembre 2021 à St Alban-des-Villards, St Colomban-des-Villards, Les Chavannes et Ste Marie-de-Cuines.

Afin de conserver cet ensemble musical sur la commune et de contribuer au devoir de mémoire lors des cérémonies, venez nous rejoindre lors des répétitions tous les mercredis de 20h à 22h.

« AIMER LA MUSIQUE, C'EST SE GARANTIR UN QUART DE SON BONHEUR »

(citation de Jules Renard)

Le Président

P. Adrait



Cérémonie du 14 juillet 2021 à Sainte-Marie-de-Cuines

L'ACCA

Pour cette saison, la société de chasse de Sainte Marie voit ses effectifs se maintenir et même progresser avec 60 membres, dont 9 viennent de l'extérieur. Si les anciens tels Maurice, Jojo ou Désiré sont toujours fidèles au poste, bon pied bon œil, on peut dire que la relève est assurée avec l'arrivée de nouveaux sociétaires.

Le bilan de la saison précédente (2021/2022) a été plutôt satisfaisant avec 10 chamois, 7 chevreuils, 13 cervidés et 30 sangliers réalisés.

Cette année, l'ouverture s'est faite le 11 septembre avec des attributions au plan de chasse de 12 chamois, 8 chevreuils et 16 cervidés.

Sur le territoire communal, la faune ne semble pas avoir trop souffert de la canicule estivale bien que les sangliers semblent moins présents en ce début de saison de chasse avec seulement 5 réalisations au 15 octobre.

Depuis déjà 3 ans les chasseurs de la commune peuvent compter sur la chambre froide installée dans leurs locaux. Cette belle réalisation, unanimement appréciée, est devenue incontournable surtout avec les journées d'automne très chaudes que l'on peut connaître depuis quelques années. Espérons qu'elle puisse continuer à fonctionner sans problème.

Côté animations, les traditionnelles ventes de pain n'ont pu se réaliser compte tenu des contraintes liées aux problèmes sanitaires, mais l'ACCA espère bien que tout pourra redémarrer normalement l'été prochain. Enfin, un repas des chasseurs est envisagé d'ici la fin de l'année et en attendant l'ACCA a fait l'acquisition d'un tourne broche qui pourra être mis à disposition des associations et des habitants de la commune, moyennant une participation modérée.

**2 octobre 2021, notre commune a eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale
des Cheminots Anciens Combattants section de Maurienne**



Les 22 porte-drapeaux invités, dont René DUFOUR (à droite) étaient présents pour une photo souvenir sur les marches de la Mairie.

Sur les 609 adhérents que compte la Fédération Nationale des Cheminots Anciens Combattants, le comité régional sud-est section de Maurienne, présidé par Henri GOTTERO, est fort de 109 membres. Après les rapports d'activité présentés lors de l'assemblée générale, les participants dont 22 porte-drapeaux rejoignaient en cortège la Place des Anciens Combattants pour des remises de décorations en présence du Sous-préfet et du Président Général Délégué de la FNCAC. La matinée se terminait par un dépôt de gerbes et un moment de recueillement au Monument aux Morts.